

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2129

9 octobre 2010

### SOMMAIRE

AC Holdings S.à r.l. ....	102162	Merceal S.A. ....	102178
Amber Trust II Management S.A. ....	102164	Mes Copains et Moi ....	102177
AMB UK Finco S. à r.l. ....	102158	Minimax Data International Holding ....	102179
Archos Capital S.A. ....	102158	Minimax Data International Holding ....	102179
Build Management 2 S.A. ....	102148	Minimax Data International Holding ....	102180
Compas S.A. ....	102159	Minimax Data International Holding ....	102179
Felicity Luxembourg III S.à r.l. ....	102190	Moon International Luxembourg S.A. ....	102180
Felicity Luxembourg II S.à r.l. ....	102180	MPG Holding S.A. ....	102182
Felicity Luxembourg I S.à r.l. ....	102179	Murier Invest S.A. ....	102182
Hannibal S.A. ....	102178	Mykerinos S.A. ....	102182
Haris Finance S.A. ....	102183	Naiades Capital ....	102182
Invest 8 S.A. ....	102180	NEP Senec Gardens S. à r.l. ....	102192
KBC Fund Partners Conseil Holding ....	102158	NIL Investholding S.A. ....	102177
KBC Participations Partners ....	102158	Nordstern S.A. ....	102183
Lala Private Equity S.A. ....	102159	Norge Financial S.A. ....	102183
Lala S.A. ....	102159	Oelschläger Properties International Inc. .....	102192
Lanchester S.A. ....	102173	O'Kane Partnership II S.N.C. ....	102190
Laser International S.A. ....	102162	O'Kane Partnership II S.N.C. ....	102192
Libra Investments S.à r.l. ....	102165	O'Kane Partnership I S.N.C. ....	102190
LIT Luxembourg S.à r.l. ....	102162	O'Kane Partnership I S.N.C. ....	102190
Lone Star Capital Investments S.à r.l. ....	102158	Ophis Holding S.A. ....	102192
Lonworld S.A. ....	102162	Party Rent Luxembourg, Sàrl ....	102191
Luxadvor S.A. ....	102163	Prestige-Fassaden S.à r.l. ....	102146
Lux Bâtiments Services S.A. ....	102184	ProLogis S.à r.l. ....	102160
Luxembourg International Investment Company (L I I C) S.A. ....	102159	Retail Invest S.à r.l. ....	102163
Magna International Investments S.A. ..	102186	Reyl Domiciliation S. à r.l. ....	102191
Malmén Holdings s.à r.l. ....	102164	Summit Partners OGN S.à r.l. ....	102181
Manageco S.A. ....	102164	Tara Investments S.A. ....	102192
Manana S.à r.l. ....	102177	Tara Properties S.A. ....	102190
Marly SPF S.A. ....	102178	Tara Properties S.A. ....	102190
Men Sana S.à r.l. ....	102177		

**Prestige-Fassaden S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5450 Stadtbredimus, 5C, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 155.183.

—  
STATUTEN

Im Jahre zweitausendundzehn, am neunzehnten August.

Vor dem unterzeichneten Notar Henri HELLINCKX, mit Amtssitz in Luxemburg.

Sind erschienen:

1) Herr Carsten KLOSE, Stuckateurmeister, wohnhaft in D-66663 Merzig-Brottdorf, Bachstrasse, 15, geboren in Merzig, am 9. Juli 1982

2) Herr Michael VON VOGT, Stuckateur, wohnhaft in D- 66663 Merzig-Hilbringen, Dechant-Diederich Strasse, 3, geboren in Merzig, am 12. Mai 1977

beide hier vertreten durch Frau Carole CAHEN, Privatangestellte, beruflich wohnhaft in L-1537 Luxemburg, 3, rue des Foyers

aufgrund von zwei Vollmachten unter Privatschrift.

Diese Vollmachten, welche vom Vollmachtnehmer und dem instrumentierenden Notar „ne varietur“ unterzeichnet wurden, bleiben gegenwärtiger Urkunde beigefügt, um mit derselben einregistriert zu werden.

Vorbenannte Personen haben die Satzung einer zu gründenden Gesellschaft mit beschränkter Haftung wie folgt festgelegt.

**Art. 1.** Es wird hiermit eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, der die nachstehende Satzung, sowie die diesbezügliche Gesetzgebung zu Grunde liegt, gegründet.

**Art. 2.** Gegenstand der Gesellschaft ist der Betrieb eines Malerbetriebes (Fassaden, Anstriche, alle Arten von Malerarbeiten, Gipserarbeiten).

Die Gesellschaft kann weiterhin sämtliche Geschäfte tätigen, welche mittelbar oder unmittelbar mit dem Hauptzweck in Verbindung stehen. Auch kann sie sämtliche kaufmännische, finanzielle, mobiliare oder immobilare Tätigkeiten ausüben, die zur Förderung des Hauptzwecks der Gesellschaft mittelbar oder unmittelbar dienlich sein können.

**Art. 3.** Die Gesellschaft wird auf unbestimmte Dauer errichtet.

**Art. 4.** Die Gesellschaft führt die Bezeichnung PRESTIGE-FASSADEN S.à r.l.

**Art. 5.** Der Sitz der Gesellschaft ist Stadtbredimus. Der Firmensitz kann durch Beschluss der Gesellschafter an jeden anderen Ort des Großherzogtums Luxemburg verlegt werden.

**Art. 6.** Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt EUR 12.500,- (zwölftausendfünfhundert Euro) eingeteilt in 500 (fünfhundert) Anteile zu je EUR 25,- (fünfundzwanzig Euro).

**Art. 7.** Das Gesellschaftskapital kann jederzeit erhöht oder herabgesetzt werden, unter den in Artikel 199 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften festgesetzten Bedingungen.

**Art. 8.** Jeder Anteil ist proportional an den Aktiva und am Gewinn beteiligt.

**Art. 9.** Wenn es mehrere Gesellschafter gibt, sind die Anteile unter Gesellschaftern frei übertragbar. Zur Abtretung von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden an Nichtgesellschafter bedarf es der Genehmigung der Generalversammlung der Gesellschafter, welche wenigstens drei Viertel des Gesellschaftskapitals vertreten müssen. Im Todesfall kann eine Übertragung an Nichtgesellschafter nur mit einer Stimmenmehrheit von fünfundsiebzig Prozent der überlebenden Gesellschafter erfolgen. In jedem Fall steht den übrigen Gesellschaftern ein Vorkaufsrecht zu, das innerhalb von dreißig Tagen nach Verweigerung der Übertragung an Nichtgesellschafter ausgeübt werden muss.

**Art. 10.** Tod, Entmündigung, Konkurs oder Zahlungsunfähigkeit eines Gesellschafters lösen die Gesellschaft nicht auf.

**Art. 11.** Erben, Gläubiger oder andere Berechtigte können in keinem Fall einen Antrag auf Pfändung des Firmeneigentums oder von Firmenschriftstücken stellen.

**Art. 12.** Die Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Geschäftsführer, Gesellschafter oder nicht, welche von der Gesellschafterversammlung ernannt werden, verwaltet.

Der oder die Geschäftsführer haben die weitestgehenden Befugnisse um die Gesellschaftsangelegenheiten zu führen und die Gesellschaft im Rahmen des Gesellschaftszweckes zu verwalten, jedoch können sie nur mit vorheriger Zustimmung des Mitgesellschafters oder von fünfundsiebzig Prozent der Gesellschafter Immobilien erwerben, Hypotheken aufnehmen, Verpfändungen vornehmen und Beteiligungen an anderen Gesellschaften übernehmen. Im Falle der vorübergehenden Verhinderung der Geschäftsführer, können die Geschäfte durch zwei Gesellschafter gemeinsam geführt werden.

**Art. 13.** Bei der Ausübung ihres Amtes gehen der oder die Geschäftsführer keinerlei persönliche Verpflichtungen ein. Als Beauftragte sind sie lediglich für die ordnungsgemäße Durchführung ihres Amtes verantwortlich.

**Art. 14.** Jeder Gesellschafter ist in der Generalversammlung stimmberechtigt. Er hat soviel Stimmen wie er Anteile besitzt und kann sich aufgrund einer Vollmacht an den Versammlungen rechtsgültig vertreten lassen.

**Art. 15.** Die Generalversammlung fasst ihre Beschlüsse mit einfacher Mehrheit. Beschlüsse über Satzungsänderungen kommen nur zustande, soweit sie von der Mehrheit der Gesellschafter, die drei Viertel des Kapitals vertreten, gefasst werden.

**Art. 16.** Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

**Art. 17.** Am 31. Dezember eines jeden Jahres erstellt die Geschäftsführung den Jahresabschluss.

**Art. 18.** Jeder Gesellschafter kann am Gesellschaftssitz Einsicht in den Jahresabschluss nehmen.

**Art. 19.** Fünf Prozent des Reingewinns werden der gesetzlichen Rücklage zugeführt bis diese zehn Prozent des Stammkapitals erreicht hat.

Der Saldo steht zur Verfügung der Gesellschafter.

**Art. 20.** Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren von der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt. Die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

**Art. 21.** Wann, und so lang ein Gesellschafter alle Anteile besitzt, ist die Gesellschaft eine Einmanngesellschaft im Sinn von Artikel 179(2) des Gesetzes über die kommerziellen Gesellschaften; in diesem Fall finden unter anderem die Artikel 200-1 und 200-2 desselben Gesetzes Anwendung.

**Art. 22.** Für alle Punkte, die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die gesetzlichen Bestimmungen.

#### *Übergangsbestimmung*

Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tag und endet am 31. Dezember 2010.

#### *Zeichnung und Einzahlung*

Nach Festlegung der Satzung wurden die 500 (fünfhundert) Anteile durch die Gesellschafter wie folgt gezeichnet:

- 1) Herr Carsten KLOSE, vorgenannt: zweihundertfünfzig Anteile . . . . . 250
- 2) Herr Michael VON VOGT, vorgenannt: zweihundertfünfzig Anteile . . . . . 250

Alle Anteile wurden in bar voll eingezahlt, so dass die Summe von EUR 12.500,- (zwölftausendfünfhundert Euro) der Gesellschaft ab sofort zur Verfügung steht, was hiermit ausdrücklich von dem amtierenden Notar festgestellt wurde.

#### *Feststellung*

Der unterzeichnete Notar hat festgestellt, dass die Bedingungen von Artikel 183 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften vom 18.9.1933 erfüllt sind.

#### *Schätzung*

Die der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen betragen schätzungsweise EUR 1.200,-.

#### *Beschlüsse der Gesellschafter*

Die vorgenannten Gesellschafter, vertreten wie vorerwähnt, welche das gesamte gezeichnete Kapital darstellen, haben sofort folgende Beschlüsse gefasst:

1. Herr Carsten KLOSE, vorgenannt, wird zum Geschäftsführer ernannt mit den in Artikel 12 der Satzungen festgesetzten Befugnissen.

Der Geschäftsführer hat die weitestgehenden Befugnisse, die Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift zu verpflichten.

Der Geschäftsführer kann Bevollmächtigte ernennen, deren Befugnisse und Vergütungen festlegen und sie abberufen. Das Mandat des Geschäftsführers ist für unbestimmte Dauer gültig. Er kann wiedergewählt werden.

2. Die Anschrift der Gesellschaft lautet L-5450 Stadtbredimus, 5C, route du Vin,

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: C. CAHEN und H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 24 août 2010. Relation: LAC/2010/37298. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).  
Le Receveur (signé): F. SANDT.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, der Gesellschaft auf Begehrt erteilt.

Luxemburg, den 1. September 2010.

Référence de publication: 2010117955/108.

(100134148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2010.

**Build Management 2 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 155.121.

—  
STATUTES

In the year two thousand and ten, on the eighteenth day of August.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, in place of Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, currently prevented, who will guard the original of the present deed.

THERE APPEARED:

Build Carlyle S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, in the process of registration with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, whose articles of incorporation have not yet been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Referred to hereafter as the "Sole Shareholder",

Represented by Mrs Rachel UHL, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which, initialled "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in the herein above stated capacities, has requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a "société anonyme" which it declared to organize.

BY-LAWS:

**Chapter I. - Name, Registered office, Object, Duration.**

**1. Form, Name.**

1.1 The company (the "Company") is hereby formed as a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (and in particular, the amended law dated 10 August 1915 on commercial companies (the "1915 Law")) and by the present articles (the "Articles").

1.2 The Company exists under the name of "Build Management 2 S.A.".

**2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder or in case of plurality of shareholders by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 The board of directors of the Company (the "Board of Directors") is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company's registered office.

2.4 Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the registered office or communications with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Directors.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

**3. Object.** The Company's object is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, management, control and development of such participating interests, in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, development and control of any enterprises, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatsoever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have these securities and patents developed. The Company may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities

or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs (including shareholders or affiliated entities).

In general, the Company may likewise carry out any financial, commercial, industrial, movable or real estate transactions, take any measures to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purpose or which are liable to promote their development.

The Company may borrow in any form including by way of public offer. It may issue by way of private or public placement, notes, bonds and debentures and any kind of debt, whether convertible or not, and/or equity securities. It may give guarantees and grant securities in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other companies. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

**4. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

## Chapter II. - Capital.

**5. Capital.** The subscribed capital is set at thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-), divided into thirty-one thousand (31,000) registered shares with a par value of one euro (EUR 1.-) each, fully paid up (by 100 %) (hereafter referred to as a "Share" and collectively as the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders".

**6. Form of the shares.** The Shares are in registered form. Such Shares under registered form may be exchanged or converted into bearer form at the request of the holder(s) of such Shares, in accordance with the provisions set by the 1915 Law.

**7. Payment of shares.** Payments on shares not fully paid up at the time of subscription may be made at the time and upon conditions which the Board of Directors shall from time to time determine. Any amount called up on shares will be charged equally on all outstanding shares which are not fully paid up.

### 8. Modification of capital.

8.1 The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by resolutions of the Shareholders adopted in the manner legally required for amending the Articles.

8.2 The Company can repurchase its own shares within the limits set by the 1915 Law.

## Chapter III. - Directors, Board of directors, Statutory auditors.

### 9. Board of directors or sole director.

9.1 In case of plurality of Shareholders, the Company must be managed by a Board of Directors consisting of at least three members, who need not be Shareholders (the "Directors" and each a "Director").

9.2 In the case where the Company is incorporated by a sole shareholder or if at the occasion of a general meeting of Shareholders, it is established that all the shares of the Company are held by one single shareholder, the Company may be managed by one single director (the "Sole Director") until the next ordinary general meeting of the Shareholders acknowledging the existence of more than one shareholder. A legal entity may be a member of the Board of Directors or may be the Sole Director of the Company. In such case, such legal entity must designate a permanent representative who shall perform this role in the name and on behalf of the legal entity. The relevant legal entity may only remove its permanent representative if it appoints its successor at the same time.

9.3 The members of the Board of Directors or the Sole Director are appointed by the general meeting of Shareholders for a period not exceeding six years and are re-eligible. They may be removed at any time by a resolution of the general meeting of Shareholders. They will remain in function until their successors have been appointed. In case a Director is elected without any indication on the term of his mandate, he is deemed to be elected for six years from the date of his election.

9.4 In the event of vacancy of a member of the Board of Directors because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors thus appointed may meet and elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next general meeting of Shareholders which will be asked to ratify such election.

### 10. Meetings of the board of directors.

10.1 The Board of Directors shall elect a chairman from among its members. The first chairman may be appointed by the first general meeting of Shareholders. If the chairman is unable to be present, he will be replaced by a Director elected for this purpose from among the Directors present at the meeting.

10.2 The meetings of the Board of Directors are convened by the chairman or by any Director. In case that all the members of the Board of Directors are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

10.3 The Board of Directors can only validly meet and take decisions if a majority of members is present or represented by proxies. Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing, by telegram or telefax another Director as his proxy. A Director may also appoint another Director to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

10.4 All decisions by the Board of Directors require a simple majority of votes cast. In case of ballot, the chairman has a casting vote.

10.5 The use of video-conferencing equipment and conference call means allowing the identification of each participating Director shall be allowed. These means must comply with technical features which guarantee an effective participation to the meeting allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation of such persons in the meeting. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. A meeting held through such means of communication is deemed to be held at the registered office of the Company. Each participating Director shall be authorised to vote by video or by telephone.

10.6 Circular resolutions of the Board of Directors can be validly taken if approved in writing and signed by all Directors in person. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax, e-mail, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Directors' meetings, duly convened.

10.7 Votes may also be cast by fax, e-mail, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

10.8 The minutes of a meeting of the Board of Directors shall be signed by the chairman of the Board of Directors or by any two Directors. Extracts shall be certified by the chairman of the Board of Directors or by any two Directors.

### **11. General powers of the board of directors.**

11.1 The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by the 1915 Law to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

11.2 Any Director having an interest in a transaction submitted for approval to the Board of Directors conflicting with that of the company, shall advise the board thereof and cause a record of his statement to be included in the minutes of the meeting. He may not take part in these deliberations. At the next following general meeting of Shareholders, before any other resolution is put to vote, a special report shall be made on any transactions in which any of the Directors may have had an interest conflicting with that of the Company.

11.3 If there is only one shareholder, the minutes shall only mention the operations intervened between the Company and its Sole Director having an interest conflicting with the one of the Company. The provisions of the preceding paragraphs are not applicable when the decisions of the Board of Directors of the Company or of the Sole Director concern day-to-day operations engaged in normal conditions.

### **12. Delegation of powers.**

12.1 The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs to any member or members of the Board of Directors, managers, officers or other agents, legal or physical person, who need not be Shareholders of the Company, under such terms and with such powers as the Board of Directors shall determine.

12.2 The Board of Directors may also confer all powers and special mandates to any person who need not be Directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

12.3 The first person entrusted with the daily management may be appointed by the first general meeting of Shareholders.

### **13. Representation of the company.**

13.1 Towards third parties, in all circumstances, the Company shall be, in case of a Sole Director, bound by the sole signature of the Sole Director or, in case of plurality of Directors, by the joint signatures of any two Directors or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by any two Directors or the Sole Director of the Company, but only within the limits of such power.

13.2 Towards third parties, in all circumstances, the Company shall also be, in case a daily manager has been appointed in order to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs, bound by the sole signature of the daily manager, but only within the limits of such power.

### **14. Statutory auditor.**

14.1 The Company is supervised by one or more statutory auditors.

14.2 The general meeting of Shareholders appoints the statutory auditor(s) and determines their number, their remuneration and the term of their office. The appointment may, however, not exceed a period of six years. In case the statutory auditors are elected without mention of the term of their mandate, they are deemed to be elected for 6 years from the date of their election.

14.3 The statutory auditors are re-eligible.



## Chapter IV. - General meeting of shareholders.

### 15. Powers of the sole shareholder / General meeting of shareholders.

15.1 The Company may have a sole shareholder at the time of its incorporation or when all of its shares come to be held by a single person. The death or dissolution of the sole shareholder does not result in the dissolution of the Company.

15.2 If there is only one shareholder, the sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of Shareholders and takes the decisions in writing.

15.3 In case of plurality of Shareholders, the general meeting of Shareholders shall represent the entire body of Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

15.4 Any general meeting shall be convened by the Board of Directors by means of convening notice sent to each registered shareholder in compliance with the 1915 Law. It must be convened following the request of Shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's share capital. In case all the Shareholders are present or represented and if they declare that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication. Shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's share capital may request the adjunction of one or several items to the agenda of any general meeting of Shareholders. Such request must be addressed to the Company's registered office by registered mail at least five (5) days before the date of the meeting.

15.5 Each shareholder may vote through voting forms sent by post or facsimile to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The Shareholders may only use voting forms provided by the Company and which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to the decision of the meeting, as well as for each proposal three boxes allowing the shareholder to vote in favour, against, or abstain from voting on each proposed resolution by ticking the appropriate box.

Voting forms which show neither a vote in favour, nor against the resolution, nor an abstention, shall be void. The Company will only take into account voting forms received three (3) days prior to the general meeting of shareholders they relate to.

15.6 The Shareholders are entitled to participate to the meeting by videoconference or by telecommunications means allowing their identification, and are deemed to be present, for the quorum conditions and the majority. These means must comply with technical features guaranteeing an effective participation to the meeting whereof the deliberations are transmitted in a continuing way.

15.7 Unless otherwise provided by the 1915 Law or by the Articles, all decisions by the annual or ordinary general meeting of Shareholders shall be taken by simple majority of the votes, regardless of the proportion of the capital represented.

15.8 When the Company has a sole shareholder, his decisions are written resolutions.

15.9 An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the 1915 Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-third of the votes cast. Votes cast shall not include votes attaching to shares in respect of which the shareholder has not taken part in the vote or has abstained or has returned a blank or invalid vote.

15.10 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

**16. Place and Date of the annual general meeting of shareholders.** The annual general meeting of Shareholders is held at the registered office of the Company, on the last Friday of June, at 15:00 and for the first time in 2011.

**17. Other general meetings.** The Board of Directors or the statutory auditors may convene other general meetings. A general meeting has to be convened at the request of the Shareholders which together represent one tenth of the capital of the Company.

**18. Votes.** Each Share is entitled to one vote. A shareholder may be represented at any general meeting, even the annual general meeting of Shareholders, by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not to be a shareholder and is therefore entitled to vote by proxy.

## Chapter V. - Business year, Distribution of profits.

### 19. Business year.

19.1 The business year of the Company begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year, except for the first business year which commences on the date of incorporation of the Company and ends on the 31 December 2010.

19.2 The Board of Directors draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the annual general meeting of Shareholders to the statutory auditors who shall make a report containing comments on such documents.

#### **20. Distribution of profits.**

20.1 Each year at least five per cent of the net profits has to be allocated to the legal reserve account. This allocation is no longer mandatory if and as long as such legal reserve amounts to at least one tenth of the capital of the Company.

20.2 After allocation to the legal reserve, the general meeting of Shareholders determines the appropriation and distribution of net profits.

20.3 The Board of Directors may resolve to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by the 1915 Law.

### **Chapter VI. - Dissolution, Liquidation.**

#### **21. Dissolution, Liquidation.**

21.1 The Company may be dissolved by a decision of the general meeting of Shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles.

21.2 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of Shareholders.

### **Chapter VII. - Applicable law.**

**22. Applicable law.** All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the 1915 Law.

#### *Subscription and Payment.*

The Articles having thus been established, Build Carlyle S.à r.l., prenamed has subscribed for thirty-one thousand (31,000) shares.

All these shares have been fully paid up, so that the sum of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

#### *Statement.*

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the 1915 Law have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

#### *Estimate of costs.*

The party has estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation at about three thousand euros.

#### *First extraordinary general meeting of sole shareholder.*

The above-named party, Build Carlyle S.à r.l., representing the entire subscribed capital and acting as Sole Shareholder of the Company pursuant to Article 15.1 of the Articles, has immediately taken the following resolutions:

1. The Company's address is fixed at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg);
2. The following have been elected as Directors for a maximum period of six (6) years, their mandate expiring on occasion of the annual general meeting of the Sole Shareholder to be held in 2016:

- Christopher Finn – Managing Director – born on 6 July 1957 in New York, United States of America, with professional address at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

- Véronique Cochais-Widmer – Director-Corporate Controller – born on 11 December 1962 in Courbevoie, France, residing professionally at 112, avenue Kléber, 75116 Paris, France, and

- Robert Konigsberg – Company Director – born on 25 March 1969 in New Mexico, United States of America, residing professionally at 1001, Pennsylvania Avenue NW, 20004-2505 Washington DC, United States of America.

3. The following has been appointed as statutory auditor for the same period:

The Carlyle Group (Luxembourg) S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 76600, whose articles of incorporation have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 795, page 38133, dated 31 October 2000.

#### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.



The document having been read to the proxy holder of the appearing person, known to the notary, by her surname, Christian name, civil status and residence, the said proxy holder of the person appearing signed together with the notary, the present original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le dix-huit août.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Actuellement empêché, lequel aura la garde de la présente minute.

#### A COMPARU:

Build Carlyle S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée selon le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et dont les statuts n'ont pas encore été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

Désignée ci-après comme l'«Actionnaire Unique»;

Ici représentée par Madame Rachel UHL, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, paraphée «ne varietur» par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une "société anonyme" qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

### STATUTS

#### Titre I<sup>er</sup> . - Dénomination, Siège, Objet, Durée

##### 1. Forme, Dénomination.

1.1 La société (la «Société») ici constituée est une société anonyme luxembourgeoise régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg (et en particulier, la loi modifiée du 10 Août 1915 sur les sociétés commerciales (la «Loi de 1915»)) et par les présents statuts (les «Statuts»).

1.2 La Société adopte la dénomination «Build Management 2 S.A.».

##### 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré vers tout autre commune à l'intérieur du Grand Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires au moyen d'une résolution de l'assemblée générale de ses actionnaires délibérant selon la manière prévue pour la modification des Statuts.

2.3 Le conseil d'administration de la Société (le "Conseil d'Administration") est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

2.4 Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produisent ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera prise par le Conseil d'Administration.

2.5 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

**3. Objet.** L'objet de la Société est d'effectuer toutes transactions en rapport direct ou indirect avec la prise de participation et d'intérêts, sous quelle que forme que ce soit, dans toutes autres entités, luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que leur administration, leur contrôle, leur développement et leur gestion.

La Société pourra en particulier utiliser ses fonds pour la constitution, la gestion, le développement et la vente de portefeuilles consistant en des titres et brevets de n'importe quelle origine, participer à la création, au développement et au contrôle d'une entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, ou de toute autre manière, n'importe quelle forme de titres ou de brevets, en disposer par vente, transfert, échange ou autrement, faire fructifier ces titres et ces brevets. La Société pourra apporter toute assistance financière (que ce soit sous forme de prêts, d'avances, d'octroi de garanties ou sûretés ou autrement) à des sociétés ou des entreprises dans lesquelles elle a un intérêt ou qui appartiennent au même groupe de société que celui auquel appartient la Société (en ce compris des entités filiales ou associés).

En général, la Société pourra effectuer toutes transactions financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, prendre toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et faire toutes transactions de quelque nature que ce soit qui est directement ou indirectement en relation avec son objet social ou qui permettent de promouvoir son développement.

La Société pourra emprunter sous toutes formes, y compris par voie d'offres publiques. Elle pourra émettre par le biais de placements publics ou privés, des bonds, des obligations, des instruments de dettes ou toute autre forme de dettes, convertibles ou non, et/ou des titres financiers. Elle pourra donner des garanties et accorder des sûretés en faveur de tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou d'autres sociétés. La Société pourra enfin nantir, transférer, grever ou créer d'autres sûretés sur tout ou partie de ses biens.

**4. Durée.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

## **Titre II. - Capital**

**5. Capital social.** Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), divisé en trente et un mille (31.000) actions nominatives d'une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune, entièrement libérée (à raison de 100 %) (ci-après une «Action» et collectivement les «Actions»). Les détenteurs d'Actions sont définis ci-après comme les «Actionnaires».

**6. Nature des actions.** Les Actions sont nominatives. Ces Actions sous forme nominatives pourront être échangées ou converties en actions au porteur à la demande des titulaires d'Actions, conformément aux dispositions de la Loi de 1915.

**7. Versements.** Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription pourront se faire aux dates et aux conditions que le Conseil d'Administration déterminera de temps à autre. Tout versement appelé s'imputera à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

### **8. Modification du capital.**

8.1 Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décisions de l'assemblée générale des Actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts.

8.2 La Société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la Loi de 1915.

## **Titre III. - Administrateurs, Conseil d'administration, Commissaires.**

### **9. Conseil d'administration.**

9.1 En cas de pluralité d'Actionnaires, la Société doit être administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non (les "Administrateurs" et individuellement un "Administrateur").

9.2 Si la Société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des Actionnaires, il est constaté que toutes les actions de la Société sont détenues par un actionnaire unique, la Société peut être administrée par un administrateur unique (L'"Administrateur Unique") jusqu'à la prochaine assemblée générale des Actionnaires constatant l'existence de plus d'un actionnaire. Une personne morale peut être membre du Conseil d'Administration ou peut être l'Administrateur Unique de la Société. Dans ce cas, une telle personne morale nommera un représentant permanent qui assurera ses fonctions au nom et pour le compte de la personne morale. La personne morale en question ne peut révoquer son représentant permanent qu'en nommant en même temps un successeur.

9.3 Les membres du Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique sont nommés par l'assemblée générale des Actionnaires pour une période n'excédant pas six ans et sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des Actionnaires. Ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Un Administrateur élu sans aucune indication de la durée de son mandat sera réputé avoir été élu pour un terme de six ans.

9.4 En cas de vacance du poste d'un Administrateur pour cause de décès, de démission ou autre raison, les Administrateurs restants nommés alors peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des Actionnaires portant ratification du remplacement effectué.

### **10. Réunions du conseil d'administration.**

10.1 Le Conseil d'Administration élira parmi ses membres un président. Le premier président peut être nommé par la première assemblée générale des Actionnaires. En cas d'empêchement du président, il sera remplacé par un Administrateur élu à cette fin parmi les Administrateurs présents à la réunion.

10.2 Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du président ou d'un Administrateur. Lorsque tous les membres du Conseil d'Administration sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

10.3 Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Tout Administrateur est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil d'Administration par un autre Administrateur, en lui donnant une procuration par écrit, par télégramme, par télécopie ou par tout autre moyen. Un Administrateur peut également désigner par téléphone un autre Administrateur pour le représenter. Cette désignation devra être confirmée par une lettre écrite.

10.4 Toute décision du Conseil d'Administration est prise à la majorité simple des votes exprimés. En cas de partage des voix, la voix du président est prépondérante.

10.5 L'utilisation des moyens de vidéo conférence et de conférence téléphonique permettant l'identification de chaque Administrateur participant est autorisée. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil permettant à toutes les personnes prenant part à la réunion de s'entendre.

de façon continue et permettant une participation effective de ces personnes à la réunion. La participation à la réunion par ces moyens est équivalente à la participation à la réunion en personne. Une réunion tenue par de tels moyens de communication est réputée avoir été tenue au siège social de la Société. Chaque Administrateur participant est habilité à prendre part au vote par téléphone ou par visioconférence.

10.6 Des résolutions du Conseil d'Administration peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous les Administrateurs. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax, e-mail, télégramme ou télex. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoquée.

10.7 Les votes pourront également être exprimés par fax, e-mail ou par téléphone, à condition, dans cette dernière hypothèse, que le vote soit confirmé par écrit.

10.8 Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont signés par le président du Conseil d'Administration ou par deux Administrateurs. Des extraits seront certifiés par le Président du Conseil d'Administration ou par deux Administrateurs.

#### **11. Pouvoirs généraux du conseil d'administration.**

11.1 Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges pour passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la Loi de 1915 ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des Actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

11.2 Tout Administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société, dans une opération soumise à l'approbation du Conseil d'Administration, est tenu d'en prévenir le conseil et de faire mentionner cette déclaration dans le procès-verbal de la séance. Il ne peut prendre part à cette délibération. Lors de la prochaine assemblée générale des Actionnaires, avant tout vote sur d'autres résolutions, il est spécialement rendu compte des opérations dans lesquelles un des Administrateurs aurait eu un intérêt opposé à celui de la Société.

11.3 En cas d'un Actionnaire Unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son Administrateur ayant un intérêt opposé à celui de la Société. Les dispositions des alinéas qui précèdent ne sont pas applicables lorsque les décisions du Conseil d'Administration ou de l'Administrateur Unique concernent des opérations courantes et conclues dans des conditions normales.

#### **12. Délégation de pouvoirs.**

12.1 Le Conseil d'Administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite journalière des affaires, à un ou plusieurs Administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant aux conditions et avec les pouvoirs que le Conseil d'Administration déterminera.

12.2 Le Conseil d'Administration pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toute personne qui n'a pas besoin d'être Administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.

12.3 La première personne en charge de la gestion journalière peut être nommé par la première assemblée générale des Actionnaires.

#### **13. Représentation de la société.**

13.1 Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur Unique, par la signature unique de son Administrateur Unique ou, en cas de pluralité d'Administrateurs, par la signature conjointe de deux Administrateurs ou par la signature unique de toute personne à qui le pouvoir de signature aura été délégué par deux Administrateurs ou par l'Administrateur Unique de la Société, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

13.2 Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas de délégué à la gestion journalière nommé pour la gestion et les opérations courantes de la Société et pour la représentation de la Société dans la gestion et les opérations courantes, par la seule signature du délégué à la gestion journalière, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

#### **14. Commissaire aux comptes.**

14.1 La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être Actionnaires.

14.2 L'assemblée générale des Actionnaires désigne le(s) commissaire(s) et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions. Leur nomination ne pourra toutefois excéder six années. Les commissaires élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.

14.3 Les commissaires sont rééligibles.

### **Titre IV. - Assemblée générale des actionnaires.**

#### **15. Pouvoirs de l'actionnaire unique / A ssemblée générale des actionnaires.**

15.1 La Société peut avoir un actionnaire unique lors de sa constitution, ainsi que par la réunion de toutes ses actions en une seule main. Le décès ou la dissolution de l'actionnaire unique n'entraîne pas la dissolution de la Société.

15.2 S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assume tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des Actionnaires et prend les décisions par écrit.

15.3 En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.

15.4 Toute assemblée générale sera convoquée par le Conseil d'Administration par notification écrite en conformité avec la Loi de 1915. L'assemblée sera convoquée à la demande des actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital de la Société. Lorsque tous les Actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'agenda de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation ou de publication. Les Actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital de la Société peuvent demander l'ajout d'un ou de plusieurs points sur l'ordre du jour de toute assemblée générale des Actionnaires. Une telle demande doit être adressée au siège social de la Société par courrier recommandé au moins cinq (5) jours avant la date de l'assemblée.

15.5 Tout actionnaire peut voter au moyen d'un formulaire envoyé par poste ou par fax au siège social de la Société ou à l'adresse mentionnée dans la convocation. Les Actionnaires ne peuvent utiliser que les formulaires mis à la disposition par la Société, qui mentionnent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, les propositions soumises à la décision de l'assemblée, ainsi que, pour chaque proposition, trois cases permettant à l'actionnaire de voter pour, contre ou de s'abstenir du vote sur chaque proposition en cochant la case adéquate.

Les formulaires qui ne contiennent ni un vote pour, ni un vote contre la résolution, ni une abstention, seront nuls. La Société ne prendra en compte que les formulaires reçus trois (3) jours avant la réunion de l'assemblée générale des Actionnaires.

15.6 Les actionnaires sont autorisés à participer à une assemblée générale des actionnaires par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont considérés comme présent, pour les conditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

15.7 Sauf dans les cas déterminés par la Loi de 1915 ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée générale ordinaire ou annuelle des Actionnaires seront adoptées à la majorité simple des voix, quelle que soit la portion du capital représentée.

15.8 Lorsque la Société a un actionnaire unique, ses décisions sont des résolutions écrites.

15.9 Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier une disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié du capital social est présente ou représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une seconde assemblée peut être convoquée, dans les formes prévues par les Statuts ou par la Loi de 1915. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée délibère valablement, quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, doivent être adoptées par une majorité de deux tiers des voix exprimées. Les voix exprimées ne comprennent pas celles attachées aux actions pour lesquelles l'actionnaire n'a pas pris part au vote ou s'est abstenu ou a voté blanc ou nul.

15.10 Cependant, la nationalité de la Société ne peut être changée et l'augmentation des engagements des actionnaires ne peut être décidée qu'avec l'accord unanime des Actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

**16. Endroit et Date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.** L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se réunit chaque année dans la ville de Luxembourg, au siège social de la Société, le dernier vendredi du mois de juin à 15h00, et pour la première fois en 2011.

**17. D'autres assemblées générales des actionnaires.** Le Conseil d'Administration ou le commissaire peut convoquer d'autres assemblées générales. Elles doivent être convoquées sur la demande d'Actionnaires représentant dix pour cent du capital social.

**18. Votes.** Chaque Action donne droit à une voix. Un Actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée générale des Actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle des Actionnaires, en nommant par écrit (ou par fax ou email ou autre moyen similaire) un mandataire qui n'a pas besoin d'être actionnaire et qui est par conséquent habilité à voter par procuration.

## **Titre V. - Année sociale, Répartition des bénéfices.**

### **19. Année sociale.**

19.1 L'année sociale de la Société commence le premier janvier et finit le dernier jour de décembre de chaque année, sauf pour la première année sociale qui commence au jour de la constitution de la Société et qui se terminera au 31 décembre 2010.

19.2 Le Conseil d'Administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'assemblée générale annuelle des Actionnaires, aux commissaires qui commenteront ces documents dans leur rapport.

## 20. Répartition des bénéfices.

20.1 Chaque année cinq pour cent au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

20.2 Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale des Actionnaires décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets.

20.3 Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la Loi de 1915.

## Titre VI. - Dissolution, Liquidation.

### 21. Dissolution, Liquidation.

21.1 La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des Actionnaires, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des Statuts.

21.2 Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des Actionnaires.

## Titre VII. - Loi applicable

**22. Loi applicable.** La Loi de 1915 trouvera à s'appliquer partout où il n'y a pas été dérogé par les présents Statuts.

### *Souscription et Libération.*

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, Build Carlyle S.à r.l., prémentionnée, déclare souscrire trente et un mille (31.000) actions.

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

### *Déclaration.*

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la Loi de 1915, et en constate expressément l'accomplissement.

### *Estimation des frais.*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à trois mille Euros.

### *Première assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique.*

La partie prémentionnée, Build Carlyle S.à r.l., représentant l'intégralité du capital social souscrit et agissant en qualité d'Actionnaire Unique de la Société en conformité avec l'article 15.1 des Statuts, a immédiatement pris les résolutions suivantes:

1. L'adresse de la Société est fixée au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
2. Sont appelés aux fonctions d'Administrateur pour une durée maximale de six (6) ans, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle de l'Actionnaire Unique devant se tenir en l'année 2016:
  - Christopher Finn – Managing Director – né le 6 juillet 1957 à New York, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,
  - Véronique Cochais-Widmer – Director-Corporate Controller – née le 11 décembre 1962 à Courbevoie, France, demeurant professionnellement au 112, avenue Kléber, 75116 Paris, France, and
  - Robert Konigsberg – Company Director – né le 25 mars 1969 à New Mexico, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 1001, Pennsylvania Avenue NW, 20004-2505 Washington DC, Etats-Unis d'Amérique.

3. A été nommée comme commissaire aux comptes pour la même période:

The Carlyle Group (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée selon le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 76600, et dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 795, page 38133, en date du 31 octobre 2000.

### *Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante, les présents Statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête de cette même personne et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes;

Et après lecture, la mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: R. UHL, JM. SCHAEFFER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 20 août 2010. Relation: lac/2010/36900. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): Conny SCHUMACHER.

Référence de publication: 2010116408/545.

(100132332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

---

**KBC Participations Partners, Société Anonyme,  
(anc. KBC Fund Partners Conseil Holding).**

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 73.073.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 25 août 2010.

Référence de publication: 2010115890/11.

(100131832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Archos Capital S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 151.559.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 24 août 2010.

Référence de publication: 2010115891/10.

(100132019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Lone Star Capital Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 91.796.

---

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 26 août 2010.

Référence de publication: 2010115895/10.

(100131708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**AMB UK Finco S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 10.000,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 132.143.

---

Suite aux résolutions signées en date du 29 juillet 2010, les associés ont pris les décisions suivantes:

Acceptation de la démission de Monsieur Antonius Woutherus Josef van Vlerken, avec adresse au 18, Vossenlaan, NL-5581 EC Waalre, Pays-Bas, de son mandat de gérant avec effet au 23 juillet 2010.

Nomination de Monsieur Jeroen Smit, avec adresse au 108, Zuidplein, Tower H-13, 1077 XV Amsterdam, Pays-Bas, en tant que gérant avec effet au 23 juillet 2010 et pour une durée indéterminée.

Dès lors, le conseil de gérance se compose ainsi:

TMF Corporate Services S.A.

Rohn Thomas Grazer

Jeroen Smit

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 20 août 2010.

*Pour la société*

TMF Corporate Services S.A.

Signatures

*Gérant*

Référence de publication: 2010116082/23.

(100130828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Luxembourg International Investment Company (L I I C) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 136.700.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25/08/2010.

G.T. Experts Comptables Sarl

Luxembourg

Référence de publication: 2010115896/12.

(100131664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Lala Private Equity S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 135.534.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010115897/10.

(100131523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Lala S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 135.535.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010115899/10.

(100131524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Compas S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 114.428.

Suite aux résolutions des actionnaires de la société Compas S.A. en date du 8 octobre 2009, les décisions suivantes ont été prises:

- Démission de l'administrateur B suivant en date du 8 octobre 2009:

Monsieur Frank Welman, né le 21 septembre 1963 à Heerlen, Pays Bas,

Demeurant professionnellement au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en qualité d'administrateur B de la Société.

- Nomination de l'administrateur B suivant en date du 8 octobre 2009 pour une durée déterminée:

Monsieur Robert van 't Hoef, né le 13 janvier 1958 à Schiedam, Pays-Bas, demeurant professionnellement au 46A, Avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en qualité d'administrateur B de la Société jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Compas S.A.  
Manacor (Luxembourg) S.A.  
Signatures  
Administrateur B

Référence de publication: 2010118044/22.

(100132804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2010.

---

**ProLogis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 600.000,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 60.424.

In the year two thousand and ten, on the twenty-second day of July.

Before us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

ProLogis European Finance VI S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 85.981, represented by one of its managers, ProLogis Directorship S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 76.630, itself dully represented by Mr. Gerrit Jan Meerkerk, manager, residing professionally at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Such appearing person, represented as stated above, is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of ProLogis S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) with its registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 60.424, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg pursuant to a deed of Maître Frank Baden, then notary residing in Luxembourg, on August 8, 1997, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 509 on September 18, 1997. The articles of incorporation of the Company (the "Articles") have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Frank Baden, pre-named, on December 27, 2000, published in the Mémorial number 688 on August 28, 2001.

The appearing person, representing the entire share capital of the Company, has requested the undersigned notary to state its resolutions as follows:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to reduce the share capital of the Company by an amount of seven million one hundred thousand euros (EUR 7,100,000.-), in order to bring it from its current amount of seven million seven hundred thousand euros (EUR 7,700,000.-) down to six hundred thousand euros (EUR 600,000.-) by cancellation of seven thousand one hundred (7,100) shares having a nominal value of one thousand euros (EUR 1,000.-) each.

The reimbursement of the amount of the share capital decrease will be settled by a repayment in cash to be realised as agreed between the Company and the Sole Shareholder.

*Second resolution*

As a consequence of the foregoing resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 6 of the Articles which will henceforth have the following wording:

**Art. 6.** "The Company's share capital is fixed at six hundred thousand euros (EUR 600,000.-) represented by six hundred (600) shares with a par value of one thousand euros (EUR 1,000.-) each. Each share is entitled to one vote in ordinary and extraordinary general meetings."

There being no further business, the meeting is closed.

*Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 1,900.-.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

### Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille dix, le vingt-deux juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

ProLogis European Finance VI S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social à 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 85.981, représentée par un de ses gérants, ProLogis Directorship S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social à 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 76.630, elle-même dûment représentée par Monsieur Gerrit Jan Meerkerk, gérant, demeurant professionnellement à 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Laquelle comparante, représentée comme dit-est, est l'associée unique (l'«Associée Unique») de ProLogis S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 34-38, avenue de la Liberté, L1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 60.424, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg suivant acte de Maître Frank Baden, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 août 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, (le «Mémorial») numéro 509 du 18 septembre 1997. Les statuts de la Société (les «Statuts») ont été modifiés en dernier lieu suivant acte de Maître Frank Baden, prénommé, en date du 27 décembre 2000, publié au Mémorial numéro 688, du 28 août 2001.

La comparante, représentant l'intégralité du capital social de la Société, a requis le notaire soussigné de constater les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associée Unique décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de sept millions cent mille euros (7.100.000,-EUR), pour le ramener de son montant actuel de sept millions sept cent mille euros (7.700.000,-EUR) à un montant de six cent mille euros (600.000,-EUR) par l'annulation de sept mille cent (7.100) parts sociales d'une valeur nominale de mille euros (1.000,-EUR) chacune.

Le remboursement du montant de la réduction de capital social sera réglé par paiement en espèces effectué comme convenu entre la Société et l'Associée Unique.

#### *Deuxième résolution*

Suite à l'adoption de la résolution précédente, l'Associée Unique décide de modifier l'article 6 des Statuts comme suit:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à six cent mille euros (600.000,-EUR) représenté par six cents (600) parts sociales d'une valeur nominale de mille euros (1.000,-EUR) chacune. Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

#### *Frais*

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incomberont à la Société en raison du présent acte est évalué à environ EUR 1.900,-.

Dont acte notarié, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, la comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G.J. MEERKERK – H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 2 août 2010. Relation: LAC/2010/34257. Reçu soixante-quinze euros 75,00 EUR.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le vingt-sept août de l'an deux mille dix.

Référence de publication: 2010116635/101.

(100132688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

**Laser International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 86.814.

J'ai l'honneur, par la présente, de vous informer de ma décision de démissionner du mandat d'administrateur.

Ma démission prendra effet à compter du 31 août 2010.

Luxembourg, le 26 août 2010.

Sandrine ANTONELLI.

Référence de publication: 2010115902/10.

(100131739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

**LIT Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 5, An de Längten.

R.C.S. Luxembourg B 135.461.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25/08/2010.

G.T. Experts Comptables Sarl

Luxembourg

Référence de publication: 2010115906/12.

(100131501) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

**Lonworld S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 32.710.

Les comptes annuels au 31.03.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010115907/10.

(100131243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

**AC Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: GBP 20.000,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 142.540.

*Extrait des résolutions prises par les associés de la Société en date du 9 août 2010*

En date du 9 août 2010, les associés de la Société ont pris les résolutions suivantes:

d'accepter la démission de Monsieur Benoît Duvieusart en tant que gérant de catégorie C de la Société avec effet au 20 août 2010;

de nommer Madame Marie Druinaud, née le 4 août 1975 à Paris, France, ayant comme adresse professionnelle 58, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, en tant que gérant de catégorie C de la Société avec effet au 20 août 2010 et à durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société se compose dorénavant comme suit:

Monsieur Graham Sidwell, gérant de catégorie A

Monsieur Malcolm Nicholas Sanderson, gérant de catégorie B

Monsieur Michel Raffoul, gérant de catégorie C

Madame Anne-Catherine Grave, gérant de catégorie C

Madame Marie Druinaud, gérant de catégorie C

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2010.

AC Holdings S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2010116382/25.

(100132629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

---

**Luxadvor S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 121.274.

J'ai l'honneur, par le présente, de vous informer de ma décision de démissionner du mandat d'administrateur.

Ma démission prendra effet à compter du 31 août 2010

Luxembourg, le 26 août 2010.

Sandrine ANTONELLI.

Référence de publication: 2010115908/10.

(100131943) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Retail Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 139.292.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique prises en date du 20 mai 2010 que:

1. Monsieur Reno Maurizio Tonelli, administrateur de sociétés, né le 12 janvier 1955 à Cesena (Italie), ayant son adresse au 20, rue des Mugets, L-8035 Strassen, Luxembourg, a démissionné de ses fonctions de Gérant de la Société avec effet depuis le 6 juillet 2009.

2. Monsieur Umberto Cervati, administrateur de sociétés, né le 14 septembre 1949 à Brescia (Italie), ayant son adresse au 12, Via Panoramica, 25123, Brescia, Italie, a été nommé pour une durée indéterminée comme Gérant de la Société avec effet depuis le 6 juillet 2009.

Depuis le 6 juillet 2009, le Conseil de Gérance est composé comme suit:

- Monsieur Augusto Bessi, administrateur de sociétés, né le 19 janvier 1976 à Padova (Italie), ayant son adresse professionnelle au 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

- Madame Petra Ekas, administrateur de sociétés, née le 13 mars 1973 à Eemnes (Pays-Bas), ayant son adresse professionnelle au Berkeley Square House, Berkeley Square, W1J6BR, Londres, Grande-Bretagne;

- Monsieur Christophe Mathieu, administrateur de sociétés, né le 18 janvier 1978 à Verviers (Belgique), ayant son adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

- Monsieur Claudio Zaniboni, administrateur de sociétés, né le 16 août 1957 à Carpenedolo (Italie), ayant son adresse au 9, Via Don Schena, 25013, Carpenedolo, Italie;

- Monsieur Claudio Galeazzi, administrateur de sociétés, né le 27 juillet 1949 à Carpenedolo (Italie), ayant son adresse au 25, Via A. Pozzi, 25013, Carpenedolo, Italie;

- Monsieur Umberto Cervati, prénommé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 26 août 2010.

Pour extrait conforme

Retail Invest S.à r.l.

Représentée par Monsieur Augusto Bessi

Gérant

Référence de publication: 2010118089/34.

(100133168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2010.

---

**Malmén Holdings s.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 101.905.

—  
*Extrait rectificatif du dépôt effectué le 26/07/2010 sous le numéro L100112325*

L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 juillet 2010 a approuvé la nomination de M. Bartosz Szlapka, avec adresse professionnelle au "15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg" en tant que nouveau gérant de la société avec effet immédiat, et ce pour une durée indéterminée.

Il convient donc de rayer M. Wim Rits, en tant que gérant de la société.

Luxembourg, le 25 août 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010115909/15.

(100131239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Manageco S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 154.085.

—  
Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2010.

Référence de publication: 2010115910/10.

(100131646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Amber Trust II Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 103.887.

—  
*Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires en date du 26 août 2010*

A/ L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires a décidé de renouveler le mandat des membres du Conseil de Surveillance:

- Mr. Ian HAGUE, ayant son adresse professionnelle au 152, West 57<sup>th</sup> Street, 24<sup>th</sup> floor, New York, NY 10019 (États-Unis d'Amérique);

- Mr. Michael NELLEMAN PEDERSEN, ayant son adresse professionnelle au 8 Rønvej, DK – 2600 Glostrup (Danemark);

- Mrs. Majken HAUGE JOHANSEN, ayant son adresse professionnelle au 22 Folkets Alle, Frederiksberg, DK– 2000 (Danemark);

- Mrs. Joanne TUCKMAN, ayant son adresse professionnelle au 152, West 57<sup>th</sup> Street, 24<sup>th</sup> floor, New York, NY 10019 (États-Unis d'Amérique);

- Mr. Lars EIGEN MØLLER, ayant son adresse professionnelle au 76, Kajerødvej, Birkerød, DK – 3460 (Danemark) ;

- Mr. Clyde ANDERSON, ayant son adresse professionnelle au 402, Industrial Lane, Birmingham, AL 35211 (États-Unis d'Amérique)

Jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en vue d'approuver les comptes au 31 décembre 2010.

B/ L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires a décidé de renouveler le mandat du commissaire aux comptes:

- Ernst & Young S.A., ayant son siège social au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach (Grand-Duché de Luxembourg)

Jusqu'à la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra en vue d'approuver les comptes au 31 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Amber Trust II Management S.A.

Référence de publication: 2010116779/29.

(100133113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2010.

---



**Libra Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.  
R.C.S. Luxembourg B 155.101.

—  
STATUTES

In the year two thousand and ten, on the twentieth of August.

Before Us M<sup>e</sup> Carlo WERSANDT, notary residing at Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

THERE APPEARED:

Pallister Holdings Limited, a company incorporated under the laws of the British Virgin Islands, with its registered office at 9, Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, and registered under number 325948,

here represented by Mrs. Jenny GIAGNORIO, with professional address at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on 10 August 2010.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the mandatory of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), which is hereby incorporated:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**1. Name.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "Libra Investments S.à r.l." (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

**2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**3. Object.**

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. The Company shall be considered as a "Société de Participations Financières" according to the applicable provisions.

3.2 It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.3 The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies or persons that may or may not be shareholders of the Company to the extent permitted under Luxembourg law. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other companies or persons that may or may not be a shareholder of the Company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person that may or may not be a shareholder of the Company.

3.4 The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.5 The Company may buy, sell, exchange, finance, lease, improve, demolish, construct for its own account, develop, divide and manage any real estate. It may further execute all works of renovations and transformations as well as the maintenance of these assets.

3.6 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

#### **4. Duration.**

4.1 The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

### **II. Capital - Shares**

#### **5. Capital.**

5.1 The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2 The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

#### **6. Shares.**

6.1 Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2 Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3 Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4 A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5 The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

### **III. Management - Representation**

#### **7. Board of managers.**

7.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2 The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

7.3 The shareholder(s) may decide to appoint one or several Class A managers and one or several Class B managers.

#### **8. Powers of the board of managers.**

8.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2 Subject to article 8.3 special and limited powers may be delegated for specified matters to one or more persons, whether shareholders or not, by any manager of the Company.

8.3 If the shareholder(s) have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, special and limited powers may be delegated for specified matters to one or more persons, whether shareholders or not, only by any Class A manager acting jointly with any Class B manager.

#### **9. Procedure.**

9.1 The board of managers shall meet as often as the Company's interests so require or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2 Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3 The notice period may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company or if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting.

9.4 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5 The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that, if the shareholder(s) have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, at least one Class A manager and one Class B manager (in each case, whether in person or by proxy) votes in favour of the resolution. The chairman shall not be entitled to a second or casting vote.

9.6 The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present at the meeting.

9.7 Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.8 In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

#### **10. Representation.**

10.1 Subject to article 10.2 the Company shall be bound towards third parties in all matters by the signature of any manager of the Company or by the signature of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2 and 8.3 of these Articles.

10.2 If the shareholder(s) have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, the Company will be bound towards third parties by the joint signature of any Class A manager with any Class B manager.

**11. Liability of the managers.** The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

### **IV. General meetings of shareholders**

#### **12. Powers and voting rights.**

12.1 The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2 Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3 Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

#### **13. Form - Quorum - Majority.**

13.1 If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2 Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3 However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

### **V. Annual accounts - Allocation of profits**

#### **14. Accounting year.**

14.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December.

14.2 Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3 Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

### **15. Allocation of profits.**

15.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2 The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3 The general meeting of shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised either since the end of the last fiscal year increased by profits carried forward and distributable reserves, including share premium, but decreased by losses carried forward or, where the distribution is to be made during the first financial year of the Company, since the date of incorporation of the Company but, in either case, decreased by sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these Articles.

## **VI. Dissolution - Liquidation**

In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder (s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payments of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

## **VII. General provision**

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

### *Transitory provision*

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2010.

### *Subscription - Payment*

Thereupon, Pallister Holdings Limited, pre-named and represented as stated above declares to subscribe to five hundred (500) shares in registered form, with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-).

The amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

### *Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of its incorporation, is approximately nine hundred Euros.

### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following person is appointed as manager of the Company for an indefinite period:

The public limited company incorporated under the laws of Luxembourg "VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A.", established and having its registered office at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, inscribed in the Trade and Companies' Registry of Luxembourg, section B, under the number 47765.

2. The registered office of the Company is set at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

### *Statement*

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the mandatory of the appearing party, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said mandatory has signed with Us, the notary, the present deed.

### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le vingt août;

Par-devant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

#### A COMPARU:

Pallister Holdings Limited, une société constituée selon les lois des Iles Vierges Britanniques, avec son siège social au 9, Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, immatriculée sous le numéro 325948, ici représentée par Madame Jenny GIAGNORIO, ayant son adresse professionnelle au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 10 août 2010.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée, laquelle est constituée par les présentes:

### I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

**1. Dénomination.** Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination "Libra Investments S.à r.l." (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 Août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

#### 2. Siège social.

2.1 Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

#### 3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet la prise de participation, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes les sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. La Société sera considérée comme une Société de Participations Financières selon les mesures en vigueur.

3.2 Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.3 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou toute autre société ou personne qui peuvent être associés ou non de la Société, dans la limite de ce qui est permis par la loi luxembourgeoise. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société ou personne qui peuvent être associés ou non de la Société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne qui peuvent être associés ou non de la Société.

3.4 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.5 La société pourra acheter, vendre, échanger, financer, louer, améliorer, démolir, construire pour son propre compte, développer, diviser et gérer tous biens immobiliers. Elle pourra en outre effectuer tous travaux de rénovations et de transformations ainsi que la maintenance de ces biens.

3.6 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

#### 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant l'un ou plusieurs associés.

## II. Capital - Parts sociales

### 5. Capital.

5.1 Le capital de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

### 6. Parts sociales.

6.1 Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2 Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les co-propriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3 Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle aura été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi ou il pourra être consulté par chaque associé.

6.5 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

## III. Gestion - Représentation

### 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n'est (ne sont) pas nécessairement associé(s).

7.2 Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum (sans aucune raison).

7.3 L'associé unique ou les associés, selon le cas, pourront nommer un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B.

### 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus qu'un gérant, du conseil de gérance, lequel aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2 Sous réserve des dispositions de l'article 8.3, des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à une ou plusieurs personnes, qu'elles soient associés ou non, par tout gérant de la Société.

8.3 Si les associés ont nommés un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B, des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques ne peuvent être délégués à une ou plusieurs personnes, qu'elles soient associés ou non, que par tout gérant de Classe A agissant conjointement avec tout gérant de Classe B.

### 9. Procédure.

9.1 Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2 Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3 Il peut être renoncé à la période de convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique, ou si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour.

9.4 Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.



9.5 Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix à la condition que, si l'associé unique ou les associés ont nommés un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B, au moins un gérant de Classe A et un gérant de Classe B (à chaque fois soit en personne soit par procuration) votent en faveur de la résolution. Le Président ne dispose pas d'une seconde voix ou d'une voix prépondérante.

9.6 Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents à la réunion.

9.7 Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion puissent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.8 En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

#### **10. Représentation.**

10.1 Sous réserve des dispositions de l'article 10.2, la Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la seule signature d'un gérant ou par la signature de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément aux articles 8.2 et 8.3 des Statuts.

10.2 Si l'associé unique ou les associés ont nommés un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B, la Société sera engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe de tout gérant de Classe A et de tout gérant de Classe B.

**11. Responsabilités des gérants.** Les gérants ne contractent, en raison de leur mandat, aucune obligation personnelle relativement à tout engagement valablement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où un tel engagement est en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

### **IV. Assemblée générale des associés**

#### **12. Pouvoirs et droits de vote.**

12.1 L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2 Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3 Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne ou entité comme mandataire.

#### **13. Forme - Quorum - Majorité.**

13.1 Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique envoyé(e)s par lettre ou téléfax.

13.2 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3 Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

### **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices**

#### **14. Exercice social.**

14.1 L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

#### **15. Affectation des bénéfices.**

15.1 Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2 L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3 L'assemblée générale des associés peut décider de distribuer des dividendes intérimaires sur la base d'un état comptable préparé par les gérants dont il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, comprenant la prime d'émission, mais diminué des pertes reportées ou, lorsque la distribution a lieu lors du premier exercice social de la Société, depuis la date de constitution de la Société mais, dans tous les cas, diminué des sommes à allouer à la réserve légale établie en fonction de la loi ou des présents statuts.

## VI. Dissolution - Liquidation

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

## VII. Disposition générale

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

### *Disposition transitoire*

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2010.

### *Souscription - Libération*

Ces faits exposés, Pallister Holdings Limited, prénommée et représentée comme spécifié ci-dessus, déclare souscrire à cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune et les libérer entièrement par versement en espèces de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).

La somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, lequel le reconnaît expressément.

### *Frais*

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de neuf cents euros.

### *Décisions de l'associée unique*

Et aussitôt la Société constituée, l'associée unique de la Société, représentant la totalité du capital social souscrit a passé les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée gérant de la Société pour une durée indéterminée:

La société anonyme constituée selon les lois du Luxembourg "VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A.", établie et ayant son siège social au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 47765.

2. Le siège social de la Société est établi au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparant, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte à la mandataire de la partie comparante, agissant comme dit ci-avant, connue du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ladite mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. GIAGNORIO, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 août 2010. LAC/2010/37144. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2010.

Référence de publication: 2010115894/436.

(100131579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

**Lanchester S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 123.746.

In the year two thousand and ten, on the fourth of August.

Before Us, Maître Carlo WERSANDT, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, who will remain depositary of the present original deed,

there appears

Mr. Nicolas DUMONT; employee, professionally residing in Luxembourg,

acting in the name and on behalf of the board of directors manager of "Lanchester S.A.", a Luxembourg public limited liability company (société anonyme), with registered office at 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 123.746 (the Company), by virtue of a resolution taken by the board of directors of the Company (the Board of Directors) on 4 August 2010.

An extract of resolutions of the Board of Directors including the above-mentioned resolution of the Board of Directors will remain attached to the present deed after having been signed by the appearing person and the undersigned notary.

The appearing person declares and requests the notary to record that:

(a) The Company was incorporated on 18 January 2007 pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C-N° 460 of 27 March 2007. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended several times and for the last time on 4 August 2010 pursuant to a deed of the undersigned notary, which deed has not yet been published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C.

(b) The Company has a subscribed share capital set at eighteen million eight hundred and fifteen thousand Euros (EUR 18,815,000) represented by nine million four hundred and seven thousand five hundred (9,407,500) shares, having a nominal value of two Euros (EUR 2) each.

(c) Article 3 of the Articles authorises the Board of Directors to increase the share capital of the Company and to issue new shares under the authorised share capital, subject to the limitations set forth therein.

(d) The Board of Directors resolved on 4 August 2010 to, inter alia:

(i) increase the share capital of the Company by an amount of eight hundred and thirteen thousand six hundred and fifty Euros (EUR 813,650.-) in order to raise it from its current amount to nineteen million six hundred and twenty-eight thousand six hundred and fifty Euros (EUR 19,628,650.-) (the Share Capital Increase) by the creation and issuance of four hundred and six thousand eight hundred and twenty-five (406,825) new shares of a new class of shares which is hereby created, having a nominal value of two Euros (EUR 2.-) each (the New Class E Shares); and

(ii) authorise and empower any director of the Company, any lawyer of the law firm Allen & Overy Luxembourg and any employee of Experta Corporate and Trust Services S.A., a public limited liability (société anonyme) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 180 rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 29.597, each individually under his/her/its sole signature, with full power of substitution, to appear as the representative of the Board of Directors before any notary public in Luxembourg to have the Share Capital Increase and issue of New Class E Shares recorded, to amend the Articles and to do any and all things which may be necessary or required in connection therewith.

(e) In accordance with article 3 of the Articles and pursuant to the authority given above, Mr. Nicolas DUMONT, pre-named, acting in the name and on behalf of the Board of Directors, requests the notary to record the Share Capital Increase and the creation and issuance of the New Class E Shares.

(f) Thereupon, Mr. Nicolas DUMONT, pre-named, declares that the Board of Directors (i) eliminated the preferential subscription rights of the existing shareholders of the Company in respect of the issue of the New Class E Shares and (ii) accepted the subscription on 4 August 2010 of the New Class E Shares by Mr Josef KOLLER, born in Praha 10, Czech Republic, on 10 October 1970, residing at u Besedy 320, Klánovice, 190 14 Praha 9, Czech Republic, by way of a contribution in cash in an aggregate amount of eight hundred and thirteen thousand six hundred and fifty Euro (EUR 813,650.-) together with share premium in an amount of nine hundred and twenty-six thousand three hundred and fifty Euro (EUR 926,350.-).

All the New Class E Shares having been subscribed and fully paid up in cash by the subscriber, the total sum of one million seven hundred and forty thousand Euro (EUR 1,740,000.-) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

(g) As a consequence of the Share Capital Increase, article 3 of the Articles is amended so that it shall henceforth read as follows:

" **Art. 3.** The share capital of the Company is set at nineteen million six hundred and twenty-eight thousand six hundred and fifty Euros (EUR 19,628,650.-), represented by:

- five million nine hundred and thirty-seven thousand three hundred and thirty-eight (5,937,338) class A shares (the Class A Shares);
  - one million nine hundred and ninety-one thousand six hundred and fifty (1,991,650) class B shares (the Class B Shares);
  - one million four hundred and forty thousand nine hundred and two (1,440,902) class C shares (the Class C Shares);
  - thirty-seven thousand six hundred and ten (37,610) class D shares (the Class D Shares); and
  - four hundred and six thousand eight hundred and twenty-five (406,825) class E shares (the Class E Shares),
- each of such Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares and Class E Shares having a nominal value of two Euros (EUR 2.-).

The Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares and the Class E Shares are collectively referred to below as the Shares.

The Shares shall be in registered form and will remain in registered form.

Should the share capital be increased, the rights attached to the new Shares will be the same as those enjoyed by the existing Shares.

The board of directors of the Company (the Board of Directors) is authorised to increase the share capital of the Company by an amount of ninety-three million nine hundred and fifty-eight thousand six hundred and fifty Euros (EUR 93,958,650) by the creation and issue of:

- twenty-seven million thirty-six thousand seven hundred and seventy-four (27,036,774) additional Class A Shares;
  - nine million sixty-nine thousand three hundred and forty-seven (9,069,347) additional Class B Shares;
  - eight million one hundred and sixty-five thousand one hundred and thirteen (8,165,113) additional Class C Shares;
  - one hundred and seventy-one thousand two hundred and six (171,266) additional Class D Shares; and
  - two million five hundred and thirty-six thousand eight hundred and twenty-five (2,536,825) Class E Shares within a new class of shares which the Board of Directors is expressly authorized to create,
- having a nominal value of two Euros (EUR 2.-) each.

The Board of Directors is fully authorised and appointed:

- to render effective such increase of capital as a whole at once, by successive portions or by continuous issues of new Shares, to be paid up in cash, by contribution in kind, by conversion of shareholders' claims, or following approval of the annual general meeting of the shareholders of the Company, by incorporation of profits or reserves into the capital;
- to determine the place and the date of the issue or of the successive issues, the terms and conditions of subscription and payment of the additional Shares; and
- to suppress or limit the preferential subscription right of the shareholders with respect to the above issue of supplementary Shares against payment in cash or by contribution in kind.

Such authorisation is valid for a period of five years starting from the date of publication of the present deed and may be renewed by a general meeting of the shareholders of the Company with respect to the Shares of the authorised capital, which at that time shall not have been issued by the Board of Directors.

As a consequence of each increase of capital so rendered effective and duly documented in notarial form, the first paragraph of the present article will be amended such as to correspond to the increase so rendered effective; such modification will be documented in notarial form by the Board of Directors or by any persons appointed for such purposes.

Moreover, the Board of Directors is authorised to issue (i) any instrument convertible or exercisable into Shares (including, but not limited to, convertible bonds and warrants) (the Instruments), and (ii) convertible preferred equity certificates (the CPECs), in any form, with any denomination and payable in any currencies. Any issue of Instruments or CPECs may only be made within the limits of the authorised share capital. The Board of Directors shall determine the nature, the price, the interest rate, the conditions of reimbursement or repayment and any other conditions, which may be related to the Instruments or CPECs. A ledger of the registered holders of Instruments will be held at the registered office of the Company."

#### Costs

The amount of the expenses in relation to the present deed are estimated to be approximately two thousand five hundred euro.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing person, it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, the appearing person signed together with us, the notary, the present original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille dix, le quatre août.

Par-devant nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, lequel dernier nommé restera dépositaire de la présente minute,

a comparu

Monsieur Nicolas DUMONT, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant au nom et pour compte du conseil d'administration de «Lanchester S.A.», une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 123.746 (la Société), en vertu d'une décision prise par le conseil d'administration de la Société (le Conseil d'Administration) le 4 août 2010.

Un extrait des résolutions du Conseil d'Administration contenant ladite décision du Conseil d'Administration restera annexé au présent acte après avoir été signé par le comparant et le notaire instrumentant.

Le comparant déclare et requiert le notaire d'enregistrer ce qui suit.

(a) La Société a été constituée le 18 janvier 2007 suivant un acte de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand Duché de Luxembourg, lequel acte a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N °460 du 27 mars 2007. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés plusieurs fois et pour la dernière fois le 4 août 2010 suivant un acte du notaire instrumentant, lequel acte n'a pas encore été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

(b) La Société dispose d'un capital social souscrit de dix-huit millions huit cent quinze mille Euros (18.815.000.- EUR), représenté par neuf millions quatre cent sept mille cinq cents (9.407.500) actions ayant une valeur nominale de deux Euros (2.- EUR) chacune.

(c) L'article 3 des Statuts autorise le Conseil d'Administration à augmenter le capital de la Société et à émettre des nouvelles actions dans le cadre du capital autorisé et dans les limites prévues à cet article.

(d) Le Conseil d'Administration a décidé le 4 août 2010 notamment:

(i) d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de huit cent treize mille six cent cinquante Euros (813.650.- EUR) afin de le porter de son montant actuel à dix-neuf millions six cent vingt-huit mille six cent cinquante Euros (19.628.650.- EUR) (l'Augmentation de Capital) par la création et l'émission de quatre cent six mille huit cent vingt-cinq (406.825) nouvelles actions d'une nouvelle catégorie d'actions qui est créée par les présentes, ayant une valeur nominale de deux Euros (2 EUR) chacune (les Nouvelles Actions de Catégorie E); et

(ii) d'autoriser et de donner pouvoir individuellement à tout administrateur de la Société, à tout avocat/juriste du cabinet d'avocats Allen & Overy Luxembourg et à tout employé d'Experta Corporate and Trust Services S.A., une société anonyme de droit Luxembourgeois, ayant son siège social au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 29.597, avec pouvoir de substitution, afin de représenter le Conseil d'Administration devant un notaire luxembourgeois afin d'enregistrer l'Augmentation de Capital et l'émission des Nouvelles Actions de Catégorie E, de modifier les Statuts en conséquence et de procéder à toutes les actions nécessaires ou utiles en relation avec ceci.

(e) En vertu de l'article 3 des Statuts et conformément à l'autorisation donnée ci-dessus, Monsieur Nicolas DUMONT, précité, agissant au nom et pour compte du Conseil d'Administration, requiert le notaire instrumentant d'acter l'Augmentation de Capital et l'émission des Nouvelles Actions de Catégorie E.

(f) A la suite de quoi, Monsieur Nicolas DUMONT, précité, déclare que le Conseil d'Administration a (i) supprimé le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants de la Société en ce qui concerne l'émission des Nouvelles Actions de Catégorie E et (ii) accepté la souscription le 4 août 2010 des Nouvelles Actions de Catégorie E par Mr Josef Koller, né à Praha 10, République Tchèque, le 10 Octobre 1970, résidant au u Besedy 320, Klánovice, 190 14 Praha 9, République Tchèque, au moyen d'un apport en numéraire d'un montant de huit cent treize mille six cent cinquante Euros (813.650.- EUR) ensemble avec une prime d'émission d'un montant de neuf cent vingt-six mille trois cent cinquante Euros (926.350.- EUR).

Toutes les Nouvelles Actions de Catégorie E ayant été souscrites et entièrement libérées au moyen d'un apport en numéraire par le souscripteur, la somme totale d'un million sept cent quarante mille Euros (1.740.000.- EUR) est à la disposition de la Société, preuve de quoi en a été donnée au notaire instrumentant.

(g) A la suite de l'Augmentation de Capital, l'article 3 des Statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 3.** Le capital social de la Société est fixé à dix-neuf millions six cent vingt-huit mille six cent cinquante euros (19.628.650.-EUR) représenté par:

- cinq millions neuf cent trente-sept mille trois cent trente-huit (5.937.338) actions de Catégorie A (les Actions de Catégorie A)

- un million neuf cent quatre-vingt-onze mille six cent cinquante (1.991.650) actions de Catégorie B (les Actions de Catégorie B)

- un million quatre cent quarante mille neuf cent deux (1.440.902) actions de Catégorie C (les Actions de Catégorie C);

- trente-sept mille six cent dix (37.610) actions de Catégorie D (les Actions de Catégorie D); et

- quatre cent six mille huit cent vingt-cinq (406.825) actions de Catégorie E (les Actions de Catégorie E), chacune des Actions de Catégorie A, Actions de Catégorie B, Actions de Catégorie C, Actions de Catégorie D et Actions de Catégorie E ayant une valeur nominale de deux euros (2 EUR).

Les Actions de Catégorie A, les Actions de Catégorie B, les Actions de Catégorie C, les Actions de Catégorie D et les Actions de Catégorie E sont collectivement désignées ci-dessous comme les Actions.

Les Actions sont nominatives et resteront nominatives.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Le conseil d'administration de la Société (le Conseil d'Administration) est autorisé à augmenter le capital social de la Société d'un montant de quatre-vingt-treize millions neuf cent cinquante-huit mille six cent cinquante euros (93.958.650.- EUR) par la création et émission de:

- vingt-sept millions trente-six mille sept cent soixante-quatorze (27.036.774) actions additionnelles de Catégorie A;

- neuf millions soixante-neuf mille trois cent quarante-sept (9.069.347) nouvelles Actions de Catégorie B;

- huit millions cent soixante-cinq mille cent treize (8.165.113) nouvelles Actions de Catégorie C;

- cent soixante-onze mille deux cent soixante-six (171.266) nouvelles Actions de Catégorie D; et

- deux millions cinq cent trente-six mille huit cent vingt-cinq (2.536.825) Actions de Catégorie E au sein d'une nouvelle catégorie d'actions que le Conseil d'Administration est expressément autorisé à créer, ayant une valeur nominale de deux euros (2 EUR) chacune.

Le Conseil d'administration est autorisé à et mandaté pour:

- réaliser cette augmentation de capital en une seule fois ou par tranches successives par émission d'actions nouvelles, à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves de capital;

- fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles; et

- supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission ci-dessus mentionnée d'actions supplémentaires contre apports en espèces ou en nature.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici là n'auront pas été émises par le Conseil d'administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le Conseil d'administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre (i) tout instrument financier convertible ou exerçable en actions (tels que, de manière non limitative, des obligations convertibles ou des warrants) (les Instruments), ainsi que (ii) des convertible preferred equity certificates (les CPECs), sous quelque forme que ce soit, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'Instruments ou de CPECs ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé. Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions de remboursement et toutes autres conditions ayant trait aux Instruments ou CPECs. Un registre des détenteurs d'Instruments sera tenu au siège social de la société."

#### *Frais*

Le montant des dépenses supportées par la Société en conséquence du présent acte est estimé approximativement à deux mille cinq cents euros.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la requête du comparant, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête du comparant, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au comparant, le comparant a signé ensemble avec le notaire l'original du présent acte.

Signé: N. DUMONT, C. WERSANDT.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 6 août 2010. Relation: EAC/2010/9660. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2010115901/223.

(100131417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.



**Manana S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 97.594.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.  
Boulevard Joseph II  
L-1840 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2010115912/13.

(100131656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

**NIL Investholding S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 54.603.

EXTRAIT

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extra-ordinaire du  
02 juin à 17.00 h

- a été nommé commissaire aux comptes GRT REGISTER INTERNATIONAL SA, RCS No. B105875, ayant son siège  
social 60 Grand-Rue, Niveau 2, L-1660 Luxembourg, Luxembourg,

à effet rétroactif du 1<sup>er</sup> juin 2010 et jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2014 en remplacement de ALFA  
FINANCIAL CONTROL SERVICES Sàrl;

- a été rayé de sa fonction d'administrateur-délégué SELINE FINANCE Ltd

Le 26 août 2010.

NIL INVESTHOLDING S.A.  
J.H. VAN LEUVENHEIM  
*Administrateur-délégué*

Référence de publication: 2010115932/19.

(100132000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

**Men Sana S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7636 Ernzen, 17, Montée de Ernzen.  
R.C.S. Luxembourg B 94.397.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*  
Signature

Référence de publication: 2010115913/11.

(100131229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

**Mes Copains et Moi, Société Anonyme.**

Siège social: L-3281 Bettembourg, 2, rue Robert Schuman.  
R.C.S. Luxembourg B 153.058.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du 28 juillet 2010 du conseil d'administration*

1) Le conseil d'administration appelle à la fonction de président du conseil d'administration, Monsieur Christian Stras-  
ser, né le 17 avril 1971 à Ettelbrück, demeurant à L-5630 Mondorf-les-Bains, 11, avenue Dr Klein.

2) Le conseil d'administration appelle à la fonction de directeur de la société, Madame Valérie Jadoul, née le 25 juin  
1974 à Ettelbrück, demeurant à L-4101 Esch-sur-Alzette, 12, rue de l'Eau et ceci jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2010. Madame  
Valérie Jadoul s'occupera de la gestion journalière de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2010.

Pour extrait conforme

Le Conseil d'administration

Référence de publication: 2010115914/17.

(100131799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Hannibal S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 44.174.

—  
*Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 19 mai 2010*

*Première résolution:*

L'Assemblée décide de nommer avec effet immédiat Monsieur Patrice PFISTNER, né à CAEN (France) le 09/09/1958, demeurant au 31, Allée du Carmel, L-1354 LUXEMBOURG, en qualité de Président du Conseil d'Administration de la société. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011.

*Deuxième résolution:*

L'Assemblée décide de nommer avec effet immédiat, Madame Jeanne-Hélène POURET, née à ANGOULEME (France) le 09/04/1957, administrateur de sociétés, demeurant au 10, Avenue Brugmann, B-1060 BRUXELLES (Belgique), en qualité de nouvel administrateur de la société. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011.

*Troisième résolution:*

L'Assemblée décide de transférer avec effet immédiat le siège social de la société, de son adresse actuelle 11A, Boulevard Prince Henri L-1724 LUXEMBOURG au 26, Boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HANNIBAL S.A.

Société Anonyme

Société Générale Bank & Trust

Agent prestataire

M.j. TORRECILLA / M. SALLES

Référence de publication: 2010116866/26.

(100133096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2010.

---

**Marly SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 21.798.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2010.

Référence de publication: 2010115916/10.

(100131767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Merceal S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 131.621.

—  
J'ai l'honneur, par la présente, de vous informer de ma décision de démissionner du mandat d'administrateur.

Ma démission prendra effet à compter du 31 août 2010.

Luxembourg, le 26 août 2010.

Sandrine ANTONELLI.

Référence de publication: 2010115917/10.

(100131741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Minimax Data International Holding, Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 53.977.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

STRATEGO TRUST S.A.

*Domiciliataire*

Référence de publication: 2010115918/11.

(100131412) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Minimax Data International Holding, Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 53.977.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

STRATEGO TRUST S.A.

*Domiciliataire*

Référence de publication: 2010115919/11.

(100131413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Felicity Luxembourg I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 135.483.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés de la société FELICITY LUXEMBOURG I Sàrl qui s'est tenue en date du 3 août 2010.*

L'Assemblée accepte la démission de Madame Liliane Marceau en qualité de gérant de catégorie A de la Société et son remplacement par Monsieur Michael J. Delmar, directeur investissements immobiliers, demeurant professionnellement au 1250 boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 900, Montréal, Québec H3B 4W8, né le 2 mars 1975 à Montréal.

Le Conseil de Gérance se compose donc comme suit:

- *Catégorie A*

\* Monsieur Jérôme Foulon

\* Monsieur Michael J. Delmar

- *Catégorie B*

\* Monsieur Marcel Krier

\* Monsieur Marcel Stephany

\* Madame Véronique Wauthier.

Extrait certifié conforme

Signatures

Référence de publication: 2010118052/22.

(100133169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2010.

---

**Minimax Data International Holding, Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 53.977.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

STRATEGO TRUST S.A.

*Domiciliataire*

Référence de publication: 2010115920/11.

(100131414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Minimax Data International Holding, Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 53.977.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

STRATEGO TRUST S.A.

*Domiciliataire*

Référence de publication: 2010115921/11.

(100131415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Moon International Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 66.836.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010115922/10.

(100131525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Felicity Luxembourg II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 135.594.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés de la société FELICITY LUXEMBOURG II Sàrl qui s'est tenue en date du 3 août 2010.*

L'Assemblée accepte la démission de Madame Liliane Marceau en qualité de gérant de catégorie A de la Société et son remplacement par Monsieur Michael J. Delmar, directeur investissements immobiliers, demeurant professionnellement au 1250 boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 900, Montréal, Québec H3B 4W8, né le 2 mars 1975 à Montréal.

Le Conseil de Gérance se compose donc comme suit:

- *Catégorie A*

- \* Monsieur Jérôme Foulon
- \* Monsieur Michael J. Delmar

- *Catégorie B*

- \* Monsieur Marcel Krier
- \* Monsieur Marcel Stephany
- \* Madame Véronique Wauthier.

Extrait certifié conforme

Signatures

Référence de publication: 2010118053/22.

(100133177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2010.

---

**Invest 8 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 57.748.

Par décision du Conseil d'administration du 3 mai 2010, LANNAGE S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B 63.130, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société INVEST 8 S.A., société anonyme:

Madame Marie BOURLOND, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, KOFFOUR S.A., société anonyme R.C.S. Luxembourg B 86.086, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société INVEST 8 S.A., société anonyme: Monsieur Guy BAUMANN, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg et VALON S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B 63.143, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société INVEST 8 S.A., société anonyme: Monsieur Guy KETTMANN, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 24 août 2010.

Pour: INVEST 8 S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Mireille Wagner / Nathalie Paquet-Gillard

Référence de publication: 2010116114/23.

(100130874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

**Summit Partners OGN S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.

R.C.S. Luxembourg B 153.421.

*Extrait de transfert de parts sociales*

Il résulte d'une cession de parts sociales du 1<sup>er</sup> juin 2010 que Summit Partners Europe Private Equity Fund L.P. a cédé des parts qu'elle détenait dans la société Summit Partners OGN S.à r.l. comme suit:

- 1.817 parts sociales à Summit Partners Private Equity Fund VII-A, L.P., un «Limited Partnership» constitué selon les lois de l'Etat du Delaware, USA, avec siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801 USA, inscrit au Registre du Secrétaire d'Etat du Delaware sous le numéro 3950982;

- 1.091 parts sociales à Summit Partners Private Equity Fund VII-B, L.P., un «Limited Partnership» constitué selon les lois de l'Etat du Delaware, USA, avec siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801 USA, inscrit au Registre du Secrétaire d'Etat du Delaware sous le numéro 3950983;

- 256 parts sociales à Summit Partners Subordinated Debt Fund IV-A, L.P., un «Limited Partnership» constitué selon les lois de l'Etat du Delaware, USA, avec siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801 USA; inscrit au registre du Secrétaire d'Etat du Delaware sous le numéro 4445713;

- 110 parts sociales à Summit Partners Subordinated Debt Fund IV-B, L.P., un «Limited Partnership» constitué selon les lois de l'Etat du Delaware, USA, avec siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801 USA, inscrit au registre du Secrétaire d'Etat du Delaware sous le numéro 4485232;

- 62 parts sociales à Summit Subordinated Debt Fund III-A, L.P., un «Limited Partnership» constitué selon les lois de l'Etat du Delaware, USA, avec siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801 USA, inscrit au Registre du Secrétaire d'Etat du Delaware sous le numéro 3735810;

- 33 parts sociales à Summit Subordinated Debt Fund III-B, L.P., «un Limited Partnership» constitué selon les lois de l'Etat du Delaware, USA, avec siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801 USA, inscrit au Registre du Secrétaire d'Etat du Delaware sous le numéro 2930766;

- 14 parts sociales à Summit Investors I, LLC, une société constituée selon les lois des Etats-Unis d'Amérique, avec siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801 USA, inscrite au Registre du Secrétaire d'Etat du Delaware sous le numéro 4524876;

- 7 parts sociales à Summit Investors I (UK), L.P., une société constituée selon les lois du Royaume-Uni, avec siège social P.O. Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Cayman, inscrite au Registre des Iles Cayman sous le numéro MC-25163;

Suite à ces transferts, les parts sociales de Summit Partners OGN S.à r.l. sont désormais réparties comme suit:

- Summit Partners Europe Private Equity Fund, L.P. . . . . .	9.110 parts sociales
- Summit Partners Europe Private Equity Fund VII-A, L.P. . . . . .	1.817 parts sociales
- Summit Partners Europe Private Equity Fund VII-B, L.P. . . . . .	1.091 parts sociales
- Summit Partners Subordinated Debt Fund IV-A, L.P. . . . . .	256 parts sociales
- Summit Partners Subordinated Debt Fund IV-B, L.P. . . . . .	110 parts sociales
- Summit Partners Subordinated Debt Fund III-A, L.P. . . . . .	62 parts sociales
- Summit Partners Subordinated Debt Fund III-B, L.P. . . . . .	33 parts sociales

- Summit Investors I, LLC . . . . .	14 parts sociales
- Summit Investors I (UK), L.P. . . . .	7 parts sociales
Total: . . . . .	12.500 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2010.

*Pour Summit Partners OGN S.à r.l.*

*Mandataire*

Référence de publication: 2010116970/50.

(100132887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2010.

---

**MPG Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 155.013.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2010.

Référence de publication: 2010115924/10.

(100131258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Murier Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 144.582.

J'ai l'honneur, par la présente, de vous informer de ma décision de démissionner du mandat d'administrateur.

Ma démission prendra effet à compter du 31 août 2010.

Luxembourg, le 26 août 2010.

Sandrine ANTONELLI.

Référence de publication: 2010115925/10.

(100131724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Mykerinos S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 92.329.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2010115926/11.

(100131690) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Naiades Capital, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 4, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 146.802.

ERRATUM

Il résulte de l'acte constitutif de la société à responsabilité limitée "NAIADES CAPITAL", établie et ayant son siège social au 4, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, reçu par Maître Carlo WERSANDT notaire de résidence à Esch-sur-Alzette en remplacement de Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en date du 24 juin 2009, déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg le 3 juillet 2009 sous la référence de L090097531.05, publié au Mémorial C numéro 468 du 22 février 2008, que le prénom du deuxième gérant de l'assemblée générale extraordinaire suivant les statuts, a été erronément indiqué.

Il y a donc lieu de lire:

"Monsieur Alain PLATTET, et non comme indiqué Monsieur Albert PLATTET".

Enregistré à Esch/Al. A.C., le 18 août 2010. Relation: EAC/2010/10032. Reçu douze euros 12,00€.

Le Receveur (Signé): M.-N. KIRCHEN.



Luxembourg, le 18 août 2010.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2010115929/21.

(100131647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Nordstern S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 92.331.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010115933/13.

(100131691) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Norge Financial S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 92.339.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010115934/13.

(100131692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Haris Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 111.988.

---

RECTIFICATIF

*Extrait*

Cette mention rectificative annule et remplace le dépôt:

B111988-L080045760

Enregistré et déposé le 26/03/2008.

Il y a lieu de lire:

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 3 mars 2008 que:

1. La démission de Monsieur Olivier DORIER en sa qualité d'administrateur de catégorie B est acceptée.
2. Monsieur Luc GERONDAL, né le 23 avril 1976 à Kinshasa (République Démocratique du Congo), demeurant professionnellement au 12 rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg est coopté administrateur de catégorie B avec effet immédiat.

Il reprendra le mandat de son prédécesseur.

Au lieu de:

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 3 mars 2008 que:

1. La démission de Monsieur Olivier DORIER en sa qualité d'administrateur est acceptée.
2. Monsieur Luc GERONDAL, né le 23 avril 1976 à Kinshasa (République Démocratique du Congo), demeurant professionnellement au 12 rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg est coopté administrateur avec effet immédiat.

Il reprendra le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010116867/28.

(100133075) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2010.

**Lux Bâtiments Services S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 155.176.

—  
STATUTS

L'an deux mil dix, le vingt-sept juillet.

Par-devant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, soussigné.

A comparu:

La société FINANCIAL GROUP CONSULTING S.A. (RC B 152.500), avec siège social à L-1660 Luxembourg, 70, Grand-Rue,

ici représentée par deux de administrateurs, à savoir:

1. Stéphane KOMODZINSKI, comptable, demeurant à F-57270 Uckange (France), 3bis, rue Jeanne d'Arc,

2. Nabil KADRI, avocat, demeurant professionnellement à L-1660 Luxembourg, 70, Grand-Rue,

nommés à ces fonctions lors de l'assemblée générale consécutive à la constitution de la société, agissant sur base de l'article 7 des statuts.

Laquelle comparante, représentée comme il est dit, a requis le notaire de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise, dénommée: LUX BATIMENTS SERVICES S.A.

**Art. 2.** La société est constituée pour une durée illimitée à compter de ce jour. Elle peut être dissoute anticipativement par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.

**Art. 3.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feront obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seront imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

**Art. 4.** La société a pour objet les travaux de plafonnage et de façade, de cloisons, d'isolations de planchers, d'agencements, de bâtiments, ainsi que la location de biens immobiliers et mobiliers, et l'exploitation d'une agence immobilière.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou qui sont de nature à en favoriser l'extension ou le développement.

**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000,- €), représenté par MILLE (1.000) actions de TRENTE ET UN EUROS (31,- €) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Toutes les actions sont, au choix de l'actionnaire, nominatives ou au porteur.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de deux ou plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein mais qui peut être administrée par un administrateur unique dans le cas d'une société anonyme unipersonnelle. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

**Art. 7.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées, avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs et dans le cas d'une société anonyme unipersonnelle par la signature de l'administrateur unique, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

**Art. 8.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

**Art. 9.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier pour finir le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième mardi du mois de juin à 15.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 12.** Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter par lui-même ou par mandataire, lequel dernier ne doit pas être nécessairement actionnaire.

**Art. 13.** L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé ne soit réduit.

**Art. 14.** Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

#### *Souscription*

Le capital social a été intégralement souscrit par la comparante.

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraire, jusqu'à concurrence de la somme de huit mille euros (8.000,- €), ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Les actions restent nominatives jusqu'à complète libération du capital..

#### *Déclaration*

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, s'élève à environ HUIT CENT VINGT EUROS (820,- €).

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2010
- 2) La première assemblée générale ordinaire aura lieu en 2011.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant la comparante, représentée comme il est dit, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Le nombre des administrateurs est fixé à un (1) et celui des commissaires à un (1).

*Est nommé aux fonctions d'administrateur:*

Patrick JAMING, chef d'entreprise, demeurant à F-67290 Volksberg (France), 10, route de Verdun.

#### *Deuxième résolution*

*Est nommé commissaire aux comptes:*

La société ERYNIS S.A., avec siège social à L-1660 Luxembourg, 70, Grand-Rue, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 116.503.

#### *Troisième résolution*

Le mandat de l'administrateur et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015.

*Quatrième résolution*

L'adresse de la société est fixée à L-1660 Luxembourg, 70, Grand-Rue.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

*Cinquième résolution*

Le conseil d'administration est autorisé, conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés et de l'article 7 des présents statuts, à désigner un administrateur-délégué avec tous pouvoirs pour engager la société par sa seule signature pour les opérations de la gestion journalière.

Dont acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires de la comparante, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: KOMODZINSKI, KADRI, ARRENSDORFF.

Enregistré à Remich, le 3 août 2010. REM 2010/1056. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

*Le Receveur (signé): MOLLING.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 31 août 2010.

Référence de publication: 2010117493/115.

(100133976) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2010.

**Magna International Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1249 Luxembourg, 15, rue du Fort Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 98.861.

In the year two thousand and ten, on the thirtieth day of March 2010,  
before us Maître Edouard DELOSCH, notary, residing in Rambrouch, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of Magna International Investments S.A., a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 15, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, of 30 January 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 319 of 19 March 2004 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 98.861 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have for the last time been amended following a deed of the undersigned notary of 17 December 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 348 of 17 February 2010.

The meeting was declared open at 5.00 p.m. with Me Marc LOESCH lawyer, with professional address in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Me Jennifer FERRAND, lawyer, with professional address in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Me Cédric BLESS lawyer, with professional address in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to record the following:

(i) The agenda of the extraordinary general meeting is the following:

*Agenda:*

1 To delete paragraph 10 of article 10 of the articles of incorporation which shall from now on read as follows:

**“ Art. 10. Meetings of the Board of Directors.** The Board of Directors will appoint from among its members a permanent chairman, for a renewable mandate of one year, (the "Chairman"). It may also appoint a secretary, who need not be a Director and who will among others be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors and of the General Meetings.

The Board of Directors will meet upon call by the Chairman, the managing director or any two other directors.

The Chairman will preside at all meetings of the Board of Directors and at general Meetings, except that in his absence the Board of Directors may appoint another Director and the General Meeting may appoint any other person as chairman pro tempore by vote of the majority of the Directors or, as the case may be, of the shareholders present or represented at such meeting. The Chairman will not have a casting vote at meetings of the Board of Directors.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least three days' written notice of meetings of the Board of Directors shall be given. Any such notice shall specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

The notice may be waived by the consent in writing, by fax or by telegram of each Director. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

Every meeting of the Board of Directors shall be held in Luxembourg or such other place as the Board of Directors may from time to time determine.

Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing, by fax or by telegram another Director as his proxy.

A quorum of the Board of Directors shall be the presence or the representation of two Directors holding office.

Decisions will be taken by a majority of the votes of the Directors present or represented at such meeting.

In case of urgency, a written decision, signed by all the Directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Directors which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Directors.”

## 2 Miscellaneous.

(ii) That the shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of the shares held by the shareholders are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(iii) That the proxies of the represented shareholders, signed by the proxyholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary will also remain annexed to the present deed.

(iv) That the whole corporate capital was represented at the meeting and all the shareholders present or represented declared that they had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, and waived their right to be formally convened.

(v) That the meeting was consequently regularly constituted and could validly deliberate on all the items of the agenda.

(vi) That the general meeting of shareholders, each time unanimously, took the following resolutions:

### *Sole resolution*

The extraordinary general meeting of shareholders resolved to delete paragraph 10 of article 10 of the articles of incorporation which shall from now on read as follows:

“ **Art. 10. Meetings of the Board of Directors.** The Board of Directors will appoint from among its members a permanent chairman, for a renewable mandate of one year, (the "Chairman"). It may also appoint a secretary, who need not be a Director and who will among others be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors and of the General Meetings.

The Board of Directors will meet upon call by the Chairman, the managing director or any two other directors.

The Chairman will preside at all meetings of the Board of Directors and at general Meetings, except that in his absence the Board of Directors may appoint another Director and the General Meeting may appoint any other person as chairman pro tempore by vote of the majority of the Directors or, as the case may be, of the shareholders present or represented at such meeting. The Chairman will not have a casting vote at meetings of the Board of Directors.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least three days' written notice of meetings of the Board of Directors shall be given. Any such notice shall specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

The notice may be waived by the consent in writing, by fax or by telegram of each Director. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

Every meeting of the Board of Directors shall be held in Luxembourg or such other place as the Board of Directors may from time to time determine.

Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing, by fax or by telegram another Director as his proxy.

A quorum of the Board of Directors shall be the presence or the representation of two Directors holding office.

Decisions will be taken by a majority of the votes of the Directors present or represented at such meeting.

In case of urgency, a written decision, signed by all the Directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Directors which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Directors.”

There being no other business, the extraordinary general meeting was adjourned at 5.20 p.m.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us notary this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le trentième jour du mois de mars 2010,

Par-devant Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Rambrouch, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société Magna International Investments S.A., une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, avec siège social à 15, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire, de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 30 janvier 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 319 du 19 mars 2004 et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 98.861 (la "Société"). Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte du notaire soussigné du 17 décembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 348 du 17 février 2010.

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 17.00 heures sous la présidence de Me Marc LOESCH, avocat, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Me Jennifer FERRAND, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée générale extraordinaire choisit comme scrutateur Me Cédric BLESS, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

(i) La présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1 Suppression de l'alinéa 10 de l'article 10 des statuts qui sera dorénavant lu comme suit:

« **Art. 10. Réunions du Conseil d'Administration.** Le Conseil d'Administration pourra choisir parmi ses membres un président permanent, élu pour un mandat renouvelable d'une année, (ci-après le "Président"). Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être Administrateur et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le Conseil d'Administration se réunira sur convocation du Président, de deux administrateurs ou de l'administrateur-délégué.

Le Président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et toutes les réunions du Conseil d'Administration, mais en son absence l'assemblée générale des actionnaires ou le Conseil d'Administration désignera à la majorité des personnes présentes ou représentées un autre président pro tempore. La voix du Président ne sera pas prépondérante lors des réunions du Conseil d'Administration.

Avis écrit de toute réunion du Conseil d'Administration sera donné à tous les Administrateurs au moins trois jours avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence ou avec l'accord de tous ceux qui ont droit d'assister à cette réunion. La convocation indiquera l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter.

Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment par écrit, par fax ou par télégramme de chaque Administrateur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

Toute réunion du Conseil d'Administration se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil d'Administration peut de temps en temps déterminer.

Tout Administrateur pourra se faire représenter aux réunions du Conseil d'Administration en désignant par écrit, par fax ou par télégramme un autre Administrateur comme son mandataire.

Le Conseil d'Administration ne pourra délibérer et agir valablement que si deux Administrateurs sont présents ou représentés.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des Administrateurs présents ou représentés lors de la réunion.

En cas d'urgence une décision écrite signée par tous les Administrateurs est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu, signés chacun par un ou plusieurs Administrateurs.»

2 Divers.

(ii) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions détenues par les actionnaires, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

(iii) Que les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées par les mandataires, les membres bureau et le notaire soussigné resteront pareillement annexées au présent acte.



(iv) Que l'intégralité du capital social était représentée à l'assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés ont déclaré avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable et ont renoncé à leur droit d'être formellement convoqués.

(v) Que l'assemblée était par conséquent régulièrement constituée et a pu délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

(vi) Que l'assemblée a pris, chaque fois à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Résolution unique*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a décidé de supprimer l'alinéa 10 de l'article 10 des statuts qui sera dorénavant lu comme suit:

« **Art. 10. Réunions du Conseil d'Administration.** Le Conseil d'Administration pourra choisir parmi ses membres un président permanent, élu pour un mandat renouvelable d'une année, (ci-après le "Président"). Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être Administrateur et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le Conseil d'Administration se réunira sur convocation du Président, de deux administrateurs ou de l'administrateur-délégué.

Le Président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et toutes les réunions du Conseil d'Administration, mais en son absence l'assemblée générale des actionnaires ou le Conseil d'Administration désignera à la majorité des personnes présentes ou représentées un autre président pro tempore. La voix du Président ne sera pas prépondérante lors des réunions du Conseil d'Administration.

Avis écrit de toute réunion du Conseil d'Administration sera donné à tous les Administrateurs au moins trois jours avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence ou avec l'accord de tous ceux qui ont droit d'assister à cette réunion. La convocation indiquera l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter.

Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment par écrit, par télécopieur, par câble, par télégramme ou par télex de chaque Administrateur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

Toute réunion du Conseil d'Administration se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil d'Administration peut de temps en temps déterminer.

Tout Administrateur pourra se faire représenter aux réunions du Conseil d'Administration en désignant par écrit, par télécopieur, par câble, par télégramme ou par télex un autre Administrateur comme son mandataire.

Le Conseil d'Administration ne pourra délibérer et agir valablement que si deux Administrateurs sont présents ou représentés.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des Administrateurs présents ou représentés lors de la réunion.

En cas d'urgence une décision écrite signée par tous les Administrateurs est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu, signés chacun par un ou plusieurs Administrateurs.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17.20 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Loesch, J. Ferrand, C. Bless, DELOSCH.

Enregistré à Redange/Attert, le 1<sup>er</sup> avril 2010. Relation: RED/2010/425. Reçu soixante-quinze (75,-) euros.

Le Receveur (signé): KIRSCH.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Rambrouch, le 13 avril 2010.

Référence de publication: 2010117908/195.

(100133995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2010.

**O'Kane Partnership I S.N.C., Société en nom collectif,  
(anc. Tara Properties S.A.).**

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.  
R.C.S. Luxembourg B 103.908.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010115936/11.

(100131470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**O'Kane Partnership I S.N.C., Société en nom collectif,  
(anc. Tara Properties S.A.).**

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.  
R.C.S. Luxembourg B 103.908.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010115937/11.

(100131471) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**O'Kane Partnership II S.N.C., Société en nom collectif.**

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.  
R.C.S. Luxembourg B 106.903.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010115938/10.

(100131465) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Felicity Luxembourg III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 135.482.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés de la société FELICITY LUXEMBOURG III Sàrl qui s'est tenue en date du 3 août 2010.*

L'Assemblée accepte la démission de Madame Liliane Marceau en qualité de gérant de catégorie A de la Société et son remplacement par Monsieur Michael J. Delmar, directeur investissements immobiliers, demeurant professionnellement au 1250 boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 900, Montréal, Québec H3B 4W8, né le 2 mars 1975 à Montréal.

Le Conseil de Gérance se compose donc comme suit:

- *Catégorie A*

- \* Monsieur Jérôme Foulon
- \* Monsieur Michael J. Delmar

- *Catégorie B*

- \* Monsieur Marcel Krier
- \* Monsieur Marcel Stephany
- \* Madame Véronique Wauthier.

Extrait certifié conforme  
Signatures

Référence de publication: 2010118054/22.

(100133184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2010.

---

**Party Rent Luxembourg, Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6468 Echternach, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 96.174.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25.08.2010.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2010115949/12.

(100131401) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

**Reyl Domiciliation S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 35, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 149.130.

L'an deux mille dix, le vingt août.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

la société «REYL CONSEIL S.A.», une société anonyme constituée et existant sous les lois luxembourgeoises, établie et ayant son siège social au 35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 148.898), ici représentée par:

Monsieur Anouar BELLI, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui donnée à Luxembourg, le 19 août 2010,

laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte à des fins d'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme il est dit ci-avant, et agissant en sa qualité de seule et unique associée de la société «REYL DOMICILIATION S.à r.l.» ( la «Société»), une société à responsabilité limitée, avec un capital social de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) divisé en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune, établie et ayant son siège social au 35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 149.130,

constituée aux termes d'une acte notarié dressé en date du 6 octobre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2346 du 2 décembre 2009.

Les statuts de la Société ne furent jamais modifiés depuis,

a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associée unique DECIDE la dissolution anticipée de la Société «REYL DOMICILIATION S.à r.l.» prédésignée et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

*Deuxième résolution*

L'associée unique DECIDE de nommer aux fonctions de seul et unique liquidateur de la Société:

la société «FIDUCIAIRE JEAN-MARC FABER & CIE S.à r.l.», une société à responsabilité limitée établie et ayant son siège social au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 60.219).

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi coordonnée sur les Sociétés Commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale dans les cas où elle est requise.

Le liquidateur peut engager la Société en liquidation sous sa seule signature et sans limitation.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilégiés, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée par le notaire, le mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: A. BELLI, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 25 août 2010. Relation: EAC/2010/10256. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2010116964/49.

(100133248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2010.

---

**O'Kane Partnership II S.N.C., Société en nom collectif,  
(anc. Tara Investments S.A.).**

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 106.903.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010115939/11.

(100131466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Oelschläger Properties International Inc., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 61.159.

J'ai l'honneur, par la présente, de vous informer de ma décision de démissionner du mandat d'administrateur.

Ma démission prendra effet à compter du 31 août 2010.

Luxembourg, le 26 août 2010.

Sandrine ANTONELLI.

Référence de publication: 2010115941/10.

(100131742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Ophis Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 54.984.

J'ai l'honneur, par la présente, de vous informer de ma décision de démissionner du mandat d'administrateur.

Ma démission prendra effet à compter du 31 août 2010.

Luxembourg, le 26 août 2010.

Sandrine ANTONELLI.

Référence de publication: 2010115942/10.

(100131743) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**NEP Senec Gardens S. à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 34.384,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 132.557.

*Extrait informatif concernant les adresses des Associés de la Société*

Les gérants de NEP Senec Gardens Sàrl (la "Société") font remarquer que les adresses des Associés de la Société doivent être modifiées comme suit:

- HI Limited: Estate Office, Ruston Hall, Rushton, Northamptonshire, GB-NN14 1RR, Royaume Uni;
- Edward Williams: 7<sup>th</sup> Floor, Dover House, 34, Dover Street, GB-W1S 4NG Mayfair, Londres, Royaume Uni;
- Torsten Bjerregaard: 7<sup>th</sup> Floor, Dover House, 34, Dover Street, GB-W1S 4NG Mayfair, Londres, Royaume Uni;

Luxembourg, le 26 août 2010.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2010118082/17.

(100132844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2010.

---